



LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE/TP MAZEMBÉ 0-MCA 0
LE DOYEN RÉALISE UNE BONNE OPÉRATION

P.16



ALIMENTATION DES STATIONS DE DESALEMENT D'EAU DE MER
LES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN SOLUTION

P.6

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024 // N°956 // PRIX 20 DA

AVOCAT DU POLISARIO ET AUTEUR DE LA PLAINTE CONTRE L'ENTITÉ SIONISTE

GILLES DEVERS N'EST PLUS !

P.2



SAÏD CHANEGRIHA :

L'ANP DISPOSÉE À ÉTABLIR UN PARTENARIAT « SOLIDE ET DURABLE » AVEC L'ÉTAT DU KOWEÏT

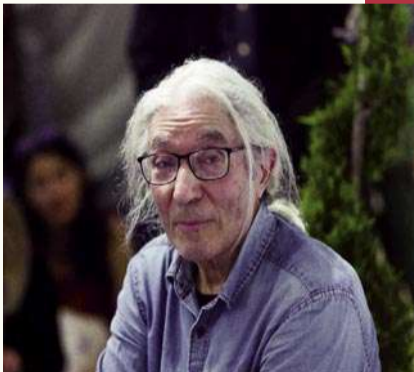
P.4



ELLE FAIT DU BRUIT DANS LE LANDERNAU

LA DROITE FRANÇAISE S'AGITE

P.4



« MOUSTACHIR SPA » FAIT SON ENTRÉE EN BOURSE

LES SOUSCRIPTIONS OUVERTES À UN LARGE PUBLIC

P.7



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À L'OCCASION DU 50^e ANNIVERSAIRE DE L'UNPA :

« L'ALGÉRIE FAIT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE UN ENJEU STRATÉGIQUE »

Le chef de l'Etat a souligné que « l'Algérie fait de la sécurité alimentaire un enjeu stratégique dans un monde où l'alimentation devient une arme puissante ». Il a par ailleurs salué les efforts des agriculteurs durant la pandémie de Covid-19, qui ont permis « de garantir les produits agricoles malgré de grandes difficultés, alors que de nombreux pays faisaient face à des pénuries sévères de denrées de base ».

Lire en page 3



10E FORUM DE L'ALLIANCE DES CIVILISATIONS DES NATIONS UNIES (UNAOC)

L'ALGÉRIE FAIT EXPULSER LA CRIMINELLE DE GUERRE, TZIPI LIVNI

La délégation algérienne, conduite par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, avait réussi, hier, à faire expulser la criminelle de guerre et ancienne ministre des Affaires étrangères de l'entité sioniste, Tzipi Livni, des travaux du 10e Forum de l'Alliance des civilisations des Nations Unies (UNAOC), qui se tient à Cascais (Portugal).

P.2



10E FORUM DE L'ALLIANCE DES CIVILISATIONS DES NATIONS UNIES (UNAOC)

L'Algérie fait expulser la criminelle de guerre Tzipi Livni

Après des échanges, les efforts de l'Algérie ont amené les organisateurs à présenter leurs excuses et à expulser définitivement la criminelle de guerre du forum en lui retirant l'invitation qui lui avait été adressée. Pour rappel, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines est arrivé, lundi, au Portugal à la tête de la délégation algérienne participant aux travaux du Forum de l'UNAOC.

L'Agence Algérie Presse Service (APS) a appris de sources proches des délégations présentes à Lisbonne que la délégation algérienne, conduite par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, avait réussi, hier, à faire expulser la criminelle de guerre et ancienne ministre des Affaires étrangères de l'entité sioniste, Tzipi Livni, des travaux du 10e Forum de l'Alliance des civilisations des Nations Unies (UNAOC), qui se tient à Cascais (Portugal). Les délégations participantes ont été surprises par la présence de la criminelle de guerre Tzipi Livni à

la veille de l'ouverture de ce forum, censé rassembler les consciences vives qui croient au dialogue entre les civilisations et au vivre-ensemble en paix, ce qui a amené l'Algérie et plusieurs pays arabes et musulmans, ainsi que d'autres pays qui soutiennent le peuple palestinien, à exiger que cette criminelle de guerre ne puisse pas participer aux travaux. Malgré les assurances fournies par les organisateurs, les délégations participantes ont été de nouveau surprises, ce matin, par la présence de la criminelle Tzipi Livni dans la salle de réunion pour assister à la séance d'ouverture du forum, ce qui n'a laissé d'autre choix à la délégation algérienne et

aux délégations des pays frères et amis que d'informer les organisateurs qu'elles allaient quitter la salle de réunion et ne pas participer aux travaux de la conférence. Après des échanges, les efforts de l'Algérie ont amené les organisateurs à présenter leurs excuses et à expulser définitivement la criminelle de guerre du forum en lui retirant l'invitation qui lui avait été adressée. Pour rappel, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines est arrivé, lundi, au Portugal à la tête de la délégation algérienne participant aux travaux du Forum de l'UNAOC.



LA PLUS GRANDE COALITION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE PALESTINIENNE

Le mouvement BDS appelle à arrêter Tzipi Livni

Le Comité National Palestinien BDS, la plus grande coalition de la société palestinienne et leader du mouvement mondial BDS, appelle à faire pression sur les autorités portugaises pour qu'elles arrêtent et poursuivent la criminelle de guerre israélienne Tzipi Livni. Livni a déjà annulé des voyages au Royaume-Uni et en Belgique après que des procureurs de ces deux pays aient demandé des mandats d'arrêt pour son implication dans des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité lors de l'assaut israélien à Gaza en 2008-2009. Les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les génocides étant imprescriptibles, l'arrestation de la criminelle

de guerre Tzipi Livni, si elle entre sur le territoire portugais, reste une obligation légale et une priorité. Outre les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis à Gaza, Livni est responsable de crimes graves au regard du droit international, notamment l'expansion des colonies israéliennes, le maintien d'une occupation illégale et l'imposition d'un apartheid aux Palestiniens. La Cour Internationale de Justice s'est penchée sur ces graves violations israéliennes dans un avis consultatif qui a ensuite été adopté par l'Assemblée Générale des Nations unies dans une résolution appelant à la responsabilisation et à la sanction des per-

sonnes responsables du maintien des colonies israéliennes, de l'occupation militaire et de l'apartheid. Suite à l'inculpation par la Cour Pénale Internationale des responsables du génocide israélien Benjamin Netanyahu et Yoav Gallant, il est grand temps de mettre fin à l'impunité dont jouissent les dirigeants sionistes. C'est précisément la complicité et l'incapacité des États, depuis des décennies, à tenir Israël et ses dirigeants, comme Livni, responsables des crimes atroces qui ont enhardi Israël à perpétrer contre 2,3 millions de Palestiniens à Gaza le premier génocide au monde retransmis en direct, et à consolider son régime de

colonialisme et d'apartheid, vieux de 76 ans, à l'encontre de tous les Palestiniens indigènes. Le peuple portugais doit demander des comptes à ses représentants, en particulier au président Marcelo Rebelo de Sousa et au ministre des Affaires étrangères Paulo Rangel, et veiller au respect des obligations qui incombent au Portugal en vertu du droit international, européen et national. Le Portugal a adopté la juridiction universelle dans son droit national, ce qui permet de poursuivre les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité où qu'ils se produisent.

R.N.

AVOCAT DU POLISARIO ET AUTEUR DE LA PLAINTE CONTRE L'ENTITÉ SIONISTE

Gilles Devers n'est plus !

Le monde du droit international perd l'une de ses voix les plus engagées. Me Gilles Devers s'est éteint hier. Sa disparition survient dans un contexte où les batailles juridiques pour lesquelles il s'était battu, connaissent aujourd'hui des avancées décisives puisque la Cour pénale internationale a lancé des mandats d'arrêt contre des responsables israéliens. A cela s'ajoute l'invalidation par la Cour de justice de l'Union européenne des accords controversés entre le Maroc et l'UE. Des victoires qui courent des années de plaidoiries inlas-

sables devant les juridictions de Luxembourg et de La Haye. Selon ses proches, M. Devers disait dans ses derniers jours qu'il partirait l'esprit tranquille, ayant gagné les deux mandats d'arrêt de la CPI contre des responsables sionistes en novembre 2024, et les décisions de la Cour de justice de l'union européenne (CJUE) qui ont annulé les accords illégaux signés entre le Maroc et l'UE en octobre 2024. En cette douloureuse circonstance, le CNASPS a rendu hommage au "lutteur infatigable aux côtés des victimes palestiniennes et sahraouies des

tyrans impitoyables sionistes et makhzeniens" Spécialiste connu et reconnu en matière de droit international et auteur de « Jérusalem-Est sous la protection du droit international », Me Devers s'était particulièrement illustré dans la défense des causes palestinienne et sahraouie. Inscrit au barreau de Lyon depuis 1985, il était aussi chargé d'enseignement à l'Université Lyon 3, où il était habilité à diriger des recherches. Il était également rédacteur en chef de la revue Droit, Déontologie et Soins et auteur de nombreux ouvrages sur des thèmes

juridiques variés. Depuis plus de 30 ans, il s'est consacré notamment à la défense des droits des causes justes à travers le monde, en particulier celles concernant le Sahara occidental et la Palestine. Feu Devers a milité pour que le droit devienne un outil universel de justice, et a activement saisi des juridictions comme la Cour pénale internationale (CPI) pour dénoncer des crimes de guerre, notamment en Palestine où l'entité sioniste mène une agression génocidaire depuis le 7 octobre 2023.

Y.B

EN COLLABORATION AVEC LA DÉLÉGATION DE L'UNION EUROPÉENNE EN ALGÉRIE

Session de formation au profit des juges et officiers de la Police judiciaire

Le ministère de la Justice, en collaboration avec la délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, a organisé, hier à Alger, un atelier de formation au profit des juges et officiers de la Police judiciaire, sur le protection des données à caractère personnel dans le cadre de l'enquête, de poursuite des crimes et de l'exécution des peines.

S'exprimant à l'ouverture des travaux de cet atelier de deux jours, le secrétaire général du ministère de la Justice, Mohamed Regaz, a mis en avant l'attachement des parties prenantes à renforcer les capacités en matière de protection des données à caractère personnel, notam-

ment depuis l'entrée en activité de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP).

"Le droit à la protection de la vie privée est un droit constitutionnel conformément à l'article 47 de la Constitution, qui stipule dans son alinéa premier, que toute personne a le droit à la protection de sa vie privée et de son honneur, et dans son quatrième alinéa que la protection des personnes dans le traitement des données à caractère personnel est un droit fondamental", a-t-il fait observer. Il a également rappelé les dispositions de la loi 18-07 relative à la protection des personnes physiques dans le

traitement des données à caractère personnel. Cette loi définit les obligations du responsable du traitement des données à caractère personnel, les droits des personnes concernées par le traitement, et le rôle de l'ANPDP qui consacre les droits et libertés des personnes dont les données personnelles sont traitées. M. Regaz a expliqué que cette loi prévoit que le traitement de ce type de données, quelle que soit l'origine ou la forme, doit se faire dans le cadre du respect de la dignité humaine, la vie privée et des libertés publiques, sans préjudice aux droits, à l'honneur et à la réputation des personnes. Il a évoqué une exception

prévue par cette loi, qui exclut dans son champ d'application les données à caractère personnel collectées et traitées à des fins de prévention et de répression des infractions pénales. De son côté, l'ambassadeur de l'UE en Algérie, Diego Mellado, a indiqué que cet atelier illustre l'importance des échanges d'expertises entre l'Algérie et l'UE, citant l'expérience européenne en matière de protection des données à caractère personnel prévu par le Règlement général sur la protection des données (RGPD) ainsi que dans les domaines de la sécurité et de la justice.

R.N.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À L'OCCASION DU 50^e ANNIVERSAIRE DE L'UNPA :

«L'Algérie fait de la sécurité alimentaire un enjeu stratégique»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné, hier, l'importance stratégique du secteur agricole dans le renforcement de la sécurité alimentaire et la réalisation d'un développement durable, saluant le rôle des agriculteurs dans le processus de construction nationale.



Dans un discours prononcé à l'occasion de la célébration du 50^e anniversaire de la fondation de l'Union nationale des agriculteurs algériens (UNPA), le chef de l'Etat a indiqué que «cette commémoration coïncide avec le 70^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération» et «rappelle les souffrances et les sacrifices des habitants des zones rurales pour l'honneur et la terre de l'Algérie». Il a mis en relief leur rôle «essentiel» dans «la préservation du territoire et de la dignité nationale». Le président Tebboune a exprimé sa grande «estime envers tous les travailleurs de la terre, en particulier les agriculteurs, toujours en première ligne du travail national. Et de poursuivre : «L'Algérie fait de la sécurité alimentaire un enjeu stratégique dans un monde où l'alimentation devient une arme puissante». Il a par ailleurs salué les efforts des agriculteurs durant la pandémie de Covid-19, qui ont permis «de garantir les produits agricoles malgré de grandes difficultés, alors que de nombreux pays faisaient face à des pénuries sévères de denrées de base». Dans un autre chapitre, le président de la République a évoqué un ensemble de décisions et mesures prises dans le but de développer le secteur agricole, notamment : l'augmentation des prix d'achat des céréales et légumineuses pour soutenir les agri-

culteurs ; une hausse de 50 % des subventions sur les engrais afin de compenser la flambée des prix à l'échelle mondiale ; un raccordement de dizaines de milliers d'exploitations agricoles au réseau électrique. Ces initiatives visent à encourager les jeunes spécialisés dans l'agriculture à investir pour atteindre l'auto-suffisance, particulièrement dans les cultures stratégiques comme le blé dur, le maïs et l'orge. Le chef de l'Etat a annoncé un plan devant permettre d'aménager un million d'hectares de terres agricoles

grâce à des techniques d'irrigation d'ici 2027. Il a aussi ouvert la voie aux investisseurs nationaux et étrangers pour contribuer à ces objectifs dans un cadre réglementaire favorable. Le président Tebboune a insisté sur «la modernisation et la numérisation du secteur agricole», ordonnant la réalisation d'un troisième recensement général de l'agriculture afin «de collecter des données précises pour l'élaboration des politiques de développement efficaces». Il a en outre appelé tous les acteurs du secteur agricole –

agriculteurs, éleveurs, investisseurs – à s'unir pour «relever les défis» et «atteindre la sécurité alimentaire», exprimant sa confiance envers la jeunesse ambitieuse, capable de conduire une véritable révolution agricole et de mettre en lumière les énormes potentialités de l'Algérie. Il a enfin affirmé que «l'Algérie est un pays prometteur, capable de réaliser l'auto-suffisance alimentaire et de se hisser parmi les dirigeants des nations dans le domaine agricole».

Y.B

R.N.

LE «DAILY EXPRESS»
LE RECOMMANDE
L'Algérie,
une destination
hivernale

«L'Algérie est un joyau caché de la Méditerranée», souligne le journal britannique, le «Daily Express». Le média recommande de visiter le pays pour cet hiver. «L'Algérie est un joyau caché de la Méditerranée. Elle offre un mélange envoi d'histoire, de culture et de beauté naturelle, avec peu de touristes et des prix avantageux», décrit le journal. Le média recommande aux visiteurs de se rendre à La Casbah d'Alger. Il rappelle que la Citadelle est classée au patrimoine mondial de l'Unesco. «Elle est célèbre pour ses ruelles étroites et sinueuses, ses mosquées historiques et ses palais ottomans». La basilique Notre-Dame d'Afrique est un autre lieu à ne pas manquer. «A partir du promontoire, une vue panoramique sur la ville s'offre à vous. Ne manquez pas non plus le jardin botanique du Hamma, où se trouvent d'élégants jardins à la française et à l'anglaise avec des fontaines, un petit zoo et un musée». Alger, Oran Constantine, mais surtout le désert. Le média décrit le Sahara comme une expérience surréaliste. «La partie algérienne du puissant désert du Sahara est un incontournable pour les amateurs d'aventure, avec des randonnées à dos de chameau et des excursions en 4x4 proposées par les voyageurs. Des dunes de sable spectaculaires de Taghit à l'art rupestre préhistorique du Tassili n'Ajjer, le désert offre une expérience surréaliste», vante le média. L'Algérie, c'est aussi un patrimoine culinaire d'une grande diversité. Les touristes devront goûter, selon le «Daily Express» aux plats traditionnels comme la chakhchoukha, un ragoût copieux à base de pain plat râpé, et la mahjouba, une sorte de crêpe farcie. «L'hiver est également le moment idéal pour siroter un thé à la menthe, tout en savourant des douceurs locales comme le makrouth et la baklava». Le média estime que les hôtels et maisons d'hôtes bon marché peuvent être trouvés pour 10 à 25 livres par nuit, tandis qu'un hébergement de luxe à Alger ou Oran vous coûtera entre 80 et 150 livres par nuit.

29^e SESSION DE LA CONFÉRENCE DES ETATS PARTIES

L'Algérie en a été élue à la vice-présidence

L'Algérie a été élue, ce lundi, à la vice-présidence de la 29^e session de la Conférence des États parties à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, représentant la région Afrique. Cette session se déroule du 25 au 28 novembre. En parallèle, l'Algérie a également été désignée membre de la «Commission de confidentialité» de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). La délégation algérienne, de haut niveau, comprend le président de l'Autorité nationale chargée de la mise en œuvre de la Convention, des représentants du Premier ministre, du ministère de l'Énergie, ainsi que de l'Institut national de criminalistique et de criminologie (INCC) de la Gendarmerie nationale. La représentante permanente de l'Algérie auprès de l'OIAC, l'ambassadrice Salima Abdelhak, prononcera un discours sur les enjeux majeurs pour l'Algérie lors du débat général. Lors d'une cérémonie officielle, le Prix «OIAC - Ville de La

Haye» pour 2024 a été décerné à l'INCC, en reconnaissance de sa contribution significative à l'objectif d'un monde sans armes chimiques. Ce prix a été attribué conjointement avec le Conseil indien des produits chimiques (ICC). La cérémonie a eu lieu en présence de délégués des États membres de l'OIAC, sous la présidence du directeur général de l'organisation et du maire de La Haye. Le directeur général de l'OIAC a souligné que ce prix «reflète l'importance capitale de la coopération entre les parties prenantes pour atteindre l'objectif d'un monde sans armes chimiques». Il a également salué le rôle essentiel de l'institut algérien dans le renforcement des capacités, notamment à travers l'exercice CHEMEX Afrique 2023, organisé en Algérie. Le maire de La Haye a ajouté que cette distinction témoigne des efforts mondiaux pour un monde exempt d'armes chimiques, mettant en avant le dévouement et les approches innovantes des 2 instituts

comme exemples inspirants.

Le représentant de l'INCC, lors de la remise du prix, a exprimé sa gratitude pour cette reconnaissance, soulignant la responsabilité qui en découle et l'engagement de l'Institut à poursuivre ses efforts pour justifier la confiance placée en lui. Il a également réaffirmé le soutien de l'Algérie à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques et son engagement à sa mise en œuvre à travers le développement continu de ses capacités. Cette élection et cette distinction illustrent le rôle actif et reconnu de l'Algérie au sein de l'OIAC, renforçant la confiance internationale dans ses efforts pour éliminer les armes chimiques et promouvoir la sécurité et la paix mondiales. Cette reconnaissance intervient peu après que l'Institut ait obtenu, en juillet 2024, le certificat d'institut désigné par l'OIAC. Rappelons que l'OIAC a reçu le prix Nobel de la paix en 2013 pour ses efforts en faveur de l'élimination des armes chimiques.

SAÏD CHANEGRIHA :

L'ANP disposée à établir un partenariat «solide et durable» avec l'Etat du Koweït

Le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), poursuivait hier sa visite officielle au Koweït, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Le Chef d'Etat-major de l'ANP a entamé dimanche dernier une visite officielle au Koweït. Il a été reçu, ce lundi, par le premier vice-président du Conseil des ministres, ministre de la défense et ministre de l'intérieur du Koweït, Cheikh Fahd Yousef Saud Al-Sabah, a annoncé le MDN dans un communiqué. Il a été reçu, lundi, à Koweït, par le vice-Premier-ministre, ministre de la Défense et ministre de l'Intérieur de l'Etat du Koweït, Sheikh Fahd Yousef Saud Al-Sabah, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. L'audience, qui s'est déroulée en présence du Chef d'Etat-major adjoint de l'armée, de hauts responsables de l'armée koweïtienne, de l'ambassadeur d'Algérie au Koweït, Abdelkader Kacimi El Hassani, et des membres de la délégation militaire algérienne, a été consacrée à l'évaluation de l'état de la coopération militaire bilatérale entre l'Algérie et l'Etat du Koweït, deux pays qui partagent des relations fraternelles fortes et distinguées, incarnées par les positions modérées et honorables des deux pays frères à l'égard des questions internationales et régionales, indique le communiqué. Lors de cette rencontre, le Général d'Armée Chanegriha a exprimé les marques de sa considération et gratitude pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé ainsi qu'à sa délégation,

en souhaitant que cette visite contribuera à l'approfondissement des relations de coopération qui lient les deux pays.

Le Général d'Armée a transmis au Sheikh Fahd Yousef Saud Al-Sabah les salutations du Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, en réitérant son aspiration à hisser la coopération militaire bilatérale entre les deux armées aux plus hauts niveaux.

Pour sa part, Sheikh Fahd Yousef Saud Al-Sabah a fait part de sa joie de recevoir le Général d'Armée et sa satisfaction du niveau d'entente qui caractérise les relations bilatérales entre les deux pays sur plusieurs questions régionales et internationales, une entente qui peut être encore renforcée par l'élargissement des domaines de coopération à l'avenir. Le Général d'Armée s'est également entretenu avec le Chef d'Etat-major adjoint de l'Armée koweïtienne, le Général-major pilote Sheikh Sabah Jaber Al-Ahmad Al-Sabah, relève la même source.

Au cours de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de hauts responsables des deux pays, les deux parties ont évoqué les relations militaires bilatérales entre les deux pays et les moyens de les renforcer dans une perspective d'avenir qui tient compte des intérêts des deux peuples frères. A cette



occasion, le Général d'Armée a prononcé une allocution aux termes de laquelle il a salué l'accueil exceptionnel qui lui a été réservé ainsi qu'à sa délégation, par les autorités koweïtiennes, en soulignant la densité des relations entre les deux pays frères et la disposition de l'Armée nationale populaire à asseoir un partenariat solide et durable avec les frères de l'Etat du Koweït. Pour sa part, le Chef d'Etat-major adjoint de l'armée koweïtienne a félicité le Général d'Armée pour sa nomination dans les fonctions de ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire.

Par ailleurs, il a exprimé sa satisfaction du niveau d'entente qui caractérise les relations de coopération militaire bilatérale

entre les deux pays, qui pourraient être renforcées davantage à la faveur de cette visite, et ce, avant de remercier le Général d'Armée d'avoir honoré cette invitation.

Par la suite, le Général d'Armée s'est rendu à l'Ecole d'Etat-major interarmes Moubarak Al-Abdollah, où il a reçu des explications exhaustives sur cet important établissement de formation militaire, ainsi que sur les programmes de formation et d'instruction dispensés.

A cet égard, le Général d'Armée a exprimé son appréciation du niveau de cette structure de formation en formulant le souhait de jeter les bases d'une future coopération bilatérale, qui permettra l'échange d'expériences avec les frères koweïtiens dans le domaine de la formation. Au siège du ministère koweïtien de

la Défense, le Général d'Armée a eu un entretien avec le Secrétaire général du ministère de la Défense, Cheikh Dr. Abdoullah Mechaal Al-Sabah, au cours duquel les deux parties ont évoqué les relations bilatérales distinguées qu'entretiennent les deux pays et les moyens de les renforcer dans une démarche prospective qui tient compte des intérêts des deux peuples frères et des relations historiques et fraternelles qui les unissent.

A cette occasion, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a prononcé une allocution dans laquelle il a exprimé sa joie de visiter l'Etat du Koweït, en souhaitant que cette visite impulsera un nouvel élan aux relations entre les deux pays, conclut le communiqué.

APS

ELLE FAIT DU BRUIT DANS LE LANDERNAU

La droite française s'agite

Islam, migration, droits de l'homme, positions diplomatiques... tous les sujets même les plus anodins relevant de faits divers sont utilisés par les nostalgiques de l'Algérie française et les pseudos « droits-de-l'hommes » français pour faire du bruit dans le landerneau et déverser leur venin sur l'Algérie. Les réactions épidermiques de la classe politique et intellectuelle française à l'arrestation de l'écrivain Boualem Sansal à Alger et leurs exigences à sa « libération immédiate », qui rappellent à bien des égards le « il faut » de François Mitterrand en 1992, montrent combien est tenace le ressentiment de l'ancien colonisateur qui n'arrive toujours pas à digérer l'indépendance et la souveraineté de l'Algérie. Emportés, furieux, en rogne, ils en veulent à l'Algérie pour son autonomie décisionnelle. Ils en veulent à l'Algérie pour son attachement aux causes palestinienne et sahraouie. Ils en veulent à l'Algérie pour sa volonté de puissance économique et militaire ! Et ils en veulent à l'Algérie pour ses dénonciations de l'hypocrisie et du double standard occidentaux ! L'indignation actuelle du gratin français, sélective à

plus d'un titre, ne peut que conforter l'Algérie dans ses positions et ses décisions ! Comment un pays qui arrête des personnes qui dénoncent les atrocités commises à Gaza, qui interdit les manifestations pro-palestiniennes, qui vont jusqu'à arrêter un homme vêtu d'un T-shirt aux couleurs palestiniennes et à traiter de terroriste tout homme critiquant les sionistes, vient donner la leçon sur les droits humains et les droits de l'homme à l'Algérie. L'Élysée a même demandé à l'artiste DJ Snake de supprimer un tweet sur la Palestine. C'est dire que les atteintes à la liberté d'expression, d'opinion et de recherche en France et dans l'Occident ne se comptent plus, comme l'a souligné Rafik Chekkat, l'avocat du chercheur Yannis Arab établi en France, arrêté pour avoir exprimé son soutien à la cause palestinienne. La France, les États-Unis et les autres pays occidentaux s'arrogent le droit de qualifier de terroriste tout individu brandant un Keffieh, s'empressent de dire OUI aux décisions de la CPI quand il s'agit de condamner Vladimir Poutine, Jean-Pierre Bemba, Omar el-Béchir, Laurent Gbagbo ou Mouammar Khadafi en

disant Non quand il s'agit de Benjamin Netanyahu, et se protègent contre toute atteinte à leur sécurité et à l'intégrité de leur territoire ! Mais quand d'autres pays font des législations pour protéger leurs pays et leur souveraineté, on crie au piétinement des droits humains, au musellement de la parole et tout le toutim ! Boualem Sansal, contrairement à ce que font galvauder ses amis français, n'est pas arrêté en raison de sa production littéraire. Il se déplaçait entre Alger et Paris depuis longtemps sans être inquiété. Il n'est pas arrêté parce qu'il a critiqué l'action du gouvernement ou parce qu'il a dénoncé la corruption, les passe-droits... Pas du tout ! Les griefs qui lui sont reprochés sont en lien avec ses dernières sorties où il a remis en cause l'intégrité du territoire national et où il s'est positionné en faveur de parties hostiles à l'Algérie. Le Code pénal algérien est clair à ce sujet. Les atteintes à l'unité nationale, à l'intégrité du territoire national, et l'intelligence avec l'ennemi ne relèvent pas de la liberté d'expression, mais du terrorisme, et Boualem Sansal le sait bien ! Qu'est-ce qui l'a alors motivé, en ce moment où un grand

froid s'est installé entre la France et l'Algérie, à dire des énormités qui n'ont rien à envier à celles d'un Zemmour ou d'une Le Pen ? Que vise l'auteur du « Village de l'Allemand » à travers sa tentative de réécrire l'histoire avec une gomme, en « offrant » l'Ouest algérien au Maroc ? Passons sur le fait qu'il ameute les Français contre l'Islam et non contre l'intégrisme islamiste ; mais qu'est-ce qui le fait courir pour faire dans l'histoire tronquée et se positionner en ce moment du côté du Maroc ? Les agitations des figures extrémistes françaises autour de Boualem Sansal révèlent qu'il y a anguille sous roche ! Kateb Yacine, Mouloud Feraoun, Mohamed Dib, Rachid Boudjedra, Rachid Mimouni, Tahar Djaout... qui sont des écrivains d'avant-garde, de grandes figures littéraires, même s'ils sont critiqués et s'en prennent au pouvoir de leur époque, n'ont jamais permis à qui que ce soit de les utiliser contre leur pays. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, où pour des prix littéraires, des billets de banque ou une factice célébrité, on se laisse instrumentaliser par le premier venu.

Boualem B.

Six centres de recherche au Salon International des Travaux Publics



La participation de la Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique, s'est traduite à travers un échantillon de centres de recherche et d'établissements d'enseignement supérieur, à la 20ème session du Salon International des Travaux Publics au Palais des

Expositions des Pins maritimes, du 24 au 27 novembre 2024.

L'événement a été témoin d'une présentation de quelques innovations et produits de recherche qui contribueront au développement des infrastructures et au développement durable, ainsi que de l'introduction des plus

importants services et expériences de R&D proposés. Six centres de recherche participent à l'événement: Centre de recherche dans la préparation de la région, Centre de développement des énergies renouvelables, Centre de recherche en technologies industrielles à travers sa branche économique, Centre de recherche dans les médias scientifiques et techniques, Centre pour le développement des technologies avancées et Lycée des travaux publics. Cette participation affirme l'engagement à promouvoir l'innovation et les partages dans le développement durable, en s'ouvrant à l'environnement social et économique, qui forme un moyen de coopérer avec les institutions nationales et internationales afin de valoriser ces produits et modèles de recherche.

Nacer Berkani plébiscité à la tête de la CGEA



M. Nacer Berkani a été plébiscité à la tête de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA) lors de la tenue, hier lundi à Alger, de l'Assemblée générale électorale de cette organisation. Seul candidat en lice après le rejet de deux dossiers ne remplissant pas les conditions requises, le nouveau président de la CGEA a obtenu 47 voix pour des membres participants, sans aucune

voix contre ni abstention. Dans une déclaration à la presse à l'issue de son élection, M. Berkani a salué l'intérêt que porte le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au secteur privé et son rôle dans le développement économique, soulignant que la CGEA s'apprête à se lancer dans une nouvelle dynamique en vue de redresser son parcours.

Fibre optique: Le seuil de 1,6 million de familles connectées dépassé

Algérie Télécom se réjouit d'avoir dépassé ses objectifs quant au nombre d'abonnés connectés au service Internet fibre optique à domicile.

"Avec des pas réguliers et des ambitions sans limites, nous avons dépassé les objectifs, et aujourd'hui nous célébrons le seuil de 1,6 million de familles connectées au service Internet fibre optique à domicile, partout sur le sol national", indique Algérie télécom avant de poursuivre:

"Nous sommes toujours déterminés à poursuivre le voyage, jusqu'à ce que nous atteignons notre objectif de fournir à tous nos clients le meilleur service internet en termes de qualité et de très fort trafic". enfin, pour les clients, Algérie Télécom propose



de suivre les progrès de la conversion de Idoom ADSL à Idoom Fibre sur le lien suivant :

<https://www.algeriatelecom.dz/ar/page/migration-p232>

"Et tout ce que vous avez à faire est de choisir de

suivre la demande de transfert et d'entrer le numéro de téléphone fixe. Cette fonctionnalité appartient aux clients qui ont fait une demande de transfert pour Idoom Fibre via le site web", indique Algérie Télécom.

ALNAFT ouvre l'accès aux Data rooms

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) a annoncé, lundi dans un communiqué, l'ouverture de l'accès aux "Data rooms", dans le cadre de l'appel à concurrence "Algeria Bid Round 2024", destiné aux investisseurs dans le secteur pétrolier et gazier. "L'Agence Nationale pour la Valorisation des Ressources en Hydrocarbures (ALNAFT) annonce l'ouverture de l'accès aux Data rooms dans le cadre du ALGERIA BID ROUND 2024, ce mardi 26 novembre 2024 et ce, conformément

au plan préétabli par l'Agence", a précisé la même source. Elle a, dans ce sens, expliqué que "les sessions de Data rooms est un espace de présentation de données techniques mises à la disposition des investisseurs autorisés à y accéder en vue de faire une offre d'acquisition de périmètre".

ALNAFT a, par ailleurs, rappelé que le présent appel à concurrence concerne six périmètres, à savoir : EL M'zaid, Ahara, Toulal, Reggane II, Zerafa II et Guern EL Guessa".

Les deux navires de croisière Viking Saturn et Grand Circle Line M/V Clio accostent au port d'Alger

La gare maritime de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL) a enregistré, lundi matin 25 novembre 2024, l'accueil de deux navires touristiques transportant à leur bord des touristes étrangers aux postes d'amarrage n°10 et 11.

Le premier navire, le Viking Saturn, comptait à son bord 904 touristes de différentes nationalités venant de Tunisie, et le second était un navire M/V Clio de la grande ligne circulaire en provenance du port d'Oran avec à son bord 70 touristes multinationaux. Selon le programme de la visite, les touristes ont effectué une

visite exploratoire de l'ancienne Casbah et des rues principales de la capitale, du Sanctuaire des Martyrs, du Jardin d'essai du Hamma et des ruines romaines à Tipaza où ils ont découvert les attractions touristiques les plus importantes que l'Algérie en regorge. "Conformément aux traditions de l'Entreprise Portuaire d'Alger, tous les moyens humains et logistiques ont été mis à leur disposition pour les recevoir dans les meilleures conditions et assurer un déplacement confortable aux touristes", indique l'EPAL.

L'OMS préoccupée par l'utilisation des cigarettes électroniques

À l'heure actuelle, 88 pays n'imposent pas d'âge minimum pour l'achat de cigarettes électroniques et 74 pays ne disposent pas de réglementation en place concernant ces produits nocifs. Les cigarettes électroniques ciblent les enfants par le biais des réseaux sociaux et des influenceurs, en proposant au moins 16 000 arômes attrayants. Certains de ces produits utilisent des personnages de

dessins animés et présentent des styles élégants, qui plaisent à la jeune génération. En effet, certains ressemblent à des jouets ou à des jeux. L'OMS se dit préoccupée par le fait que ces produits ont été autorisés sur le marché libre en tant que produits de consommation et qu'ils ont fait l'objet d'un marketing agressif auprès des jeunes. Les inhalateurs électroniques de nicotine contiennent des

quantités variables de nicotine et produisent des émissions plus ou moins nocives. Les émissions des cigarettes électroniques contiennent généralement de la nicotine et d'autres substances toxiques nocives pour les utilisateurs et les non-utilisateurs exposés passivement aux aérosols. Certains produits présentés comme étant sans nicotine contiennent en réalité de la nicotine.

La nicotine est très addictive et nocive pour la santé. Par ailleurs, des études épidémiologiques rigoureuses montrent systématiquement que l'utilisation de la cigarette électronique multiplie de près de trois fois la consommation de cigarettes traditionnelles, en particulier chez les jeunes non-fumeurs. Les données indiquent que ces produits ne sont pas sans danger et sont nocifs pour la santé.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION
ET DES FINANCES
NOURDINE BRAHMI

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

RECRUTEMENT À SONATRACH 19 filières concernées par le concours

Le concours national de recrutement, organisé par Sonatrach, dont le lancement est prévu jeudi prochain, concerne 19 filières professionnelles, a indiqué hier le groupe public dans un communiqué. Il s'agit des filières: forage, géologie, géophysique, production puits, réservoirs, laboratoire d'analyses des hydrocarbures, énergies renouvelables, hydrogène, transport des hydrocarbures, ingénierie du gaz, instrumentation, mécanique industrielle, électricité industrielle, raffinage et pétrochimie, commercialisation des hydrocarbures, santé, sécurité et environnement, économie pétrolière, intelligence artificielle et informatique. A noter que ce concours national est ouvert pour le recrutement de diplômés des universités, instituts et écoles académiques, et ce, afin de renforcer les différentes unités et structures de l'entreprise à travers le territoire national. Ceux-ci seront appelés à occuper, notamment, des postes d'ingénieurs et de techniciens. Il se déroulera en partenariat avec l'Agence nationale de l'emploi (Anem) via le site web dédié à cet effet (<https://nationalrecruit.sonatrach.dz/>) et ce, à partir de jeudi prochain à 8h jusqu'au 10 décembre à 20h00.

4E ÉDITION DU CONCOURS DE JOURNALISME ENVIRONNEMENTAL Dernier délai le 15 décembre

Le site électronique «tariqnews.dz» organise la quatrième édition du concours de journalisme environnemental (CNJE 2024). A cet effet, les journalistes, ainsi que les photographes des différents types d'organes médiatiques, peuvent contribuer à cette manifestation. Ils sont invités à envoyer leurs articles de presse (version papier et électronique), leurs photos, leurs séquences audiovisuelles et leurs reportages radiophoniques réalisés, publiés et diffusés à partir du 1er janvier 2024, via l'adresse mail cnej2023@gmail.com, et ce, avant le 15 décembre prochain. Les lauréats de cette édition, qui auront des prix d'encouragement, seront connus le 25 décembre 2024. La cérémonie de distinction sera également l'occasion d'honorer une personnalité algérienne éminente, en reconnaissance de ses efforts pour protéger l'environnement.

ALIMENTATION DES STATIONS DE DESSALEMENT D'EAU DE MER

Les énergies renouvelables en solution

La société algérienne de l'énergie, Algerian Energy Company (AEC) entreprend le développement d'un projet visant à intégrer les énergies renouvelables dans l'alimentation des stations de dessalement de l'eau de mer en électricité.

Le directeur du développement de la société, Sofiane Zaamiche, a déclaré, mardi à Oran, que l'engagement de Sonatrach dans la politique de transition énergétique et de réduction de l'empreinte carbone impose l'adoption et l'usage des énergies propres pour les nouveaux projets de stations de dessalement de l'eau de mer.

Un projet à l'étude

Sofiane Zaamiche a fait savoir qu'un projet initié dans ce sens est actuellement à l'étude. Il a précisé qu'il s'agira d'intégrer l'énergie solaire dans les projets de réalisation de six nouvelles stations de dessalement d'eau de mer prévues entre 2025 et 2030. Il a souligné, en marge de la 14ème édition du Salon des énergies renouvelables, des énergies du futur et du développement durable « ERA », que la première étape de ce processus consiste à entamer



les démarches administratives pour la réalisation des stations solaires.

Recours aux nouvelles énergies pour la production de l'électricité

Zaamiche a signalé que la direction de développement de l'AEC a fixé un objectif initial de couvrir de 30 à 50% des besoins en électricité de ces stations par l'énergie solaire, à la faveur de la réalisation de stations de production de cette énergie dans le Sud et les Hauts Plateaux. Des régions qui disposent d'un

grand gisement solaire.

Le même responsable a affirmé que l'AEC, filiale du groupe Sonatrach, est actuellement un leader dans le domaine du dessalement de l'eau de mer maîtrisant pleinement la réalisation et la gestion des stations avec des compétences et des ressources algériennes. Il a ajouté que cette compagnie aspire à se développer encore plus, notamment à travers le recours aux nouvelles énergies pour la production de l'électricité qui alimente ses infrastructures. Il y a de rappeler que le recours à la réali-

sation de stations de dessalement d'eau de mer est l'une des solutions décidées par les autorités publiques, et ce, en vue de remédier progressivement et définitivement aux problèmes, voire, aux menaces de stress hydrique que pourrait subir notre pays. Des plans et calendriers de réalisation de ces infrastructures à court et moyen terme ont été arrêtés pour plusieurs wilayas côtières. Elles serviront aussi bien pour la consommation humaine que pour l'irrigation des différentes cultures.

L.F

Un bracelet électronique pour accompagner les pèlerins

Une entreprise algérienne a conçu un bracelet électronique destiné à accompagner les pèlerins, notamment les personnes âgées, selon les informations recueillies lors de la première édition du Salon international d'El-Haramine, du Hadj, de la Omra et du tourisme, qui s'est clôturé hier soir à Oran. La société de solutions technologiques "All Intelligence Solutions", basée à Bouira, a développé ce bracelet destiné aux organismes et aux agences de voyages spécialisés dans l'organisation du Hadj et la Omra, afin d'assurer la sécurité des pèlerins et de les accompagner tout au long de leur séjour dans les Lieux saints, a indiqué à l'APS le gestionnaire de l'entreprise, Attallah

Noureddine. Ce bracelet, testé avec une agence de voyages et ayant donné des résultats probants, permet de localiser son porteur en cas de perte ou en cas de malaise (évanouissement) et d'émettre une alerte pour prévenir les accompagnateurs. Il peut également répondre automatiquement, a expliqué la même source. Cet outil à fixer au poignet du pèlerin sert aussi à suivre l'état de santé de son porteur et fournit des informations sur sa pression artérielle, son rythme cardiaque, le taux d'oxygène et le nombre de pas effectués. Le projet s'inscrit dans le cadre des services proposés par la plateforme numérique "Khotwa" dans le domaine du Hadj et de la Omra. La plateforme com-

porte également d'autres applications, telles que la réservation d'hôtels à la Mecque et à Médine, ainsi que l'expérience de simulation de l'accomplissement des rites du Hadj et de la Omra, précédant les séjours sur les Lieux saints, a précisé M. Attallah, concepteur de cette plateforme. Le Salon El-Haramaine (Hadj, Omra et tourisme) constitue une opportunité pour les entreprises en vue de lancer leurs services et les présenter aux visiteurs. Plus de 30 entreprises spécialisées dans la restauration, l'hôtellerie, le tourisme et les voyages participent à cette manifestation, organisée par la société événementielle "Even Pro", indique-t-on.

APS

PLAN NATIONAL POUR LE CLIMAT

Le Groupe des Ciments d'Algérie y contribue activement

Le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) joue un rôle majeur dans le cadre du plan national climat (PNC), visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et les activités polluantes, a déclaré, mardi à Oran, le directeur du développement industriel de ce groupe public, Merzak Zeboudj.

Dans son intervention à la 14ème édition du Salon des énergies nouvelles, des énergies du futur et du développement durable (ERA), ouverte lundi au Centre des conventions "Mohamed Benahmed", M. Zeboudj a souligné que "GICA a forte-

ment investi ces dernières années pour réduire l'empreinte carbone et limiter les émissions polluantes à travers divers programmes techniques, informatifs et sociaux". Il a fait savoir que le groupe a consacré des montants financiers considérables ayant permis l'installation d'équipements réduisant les activités polluantes dans ses 13 unités de production. "Chaque usine a été équipée de filtres de dernière génération, permettant de diminuer les émissions de poussières en dessous de 10 mg/m³, un niveau bien inférieures à la limite inter-

nationale de 50 mg/m³", a-t-il fait observer. GICA a également investi dans le traitement et l'épuration des eaux usées au niveau de ses différentes unités pour économiser cette ressource essentielle et protéger l'environnement, a-t-il ajouté. Le groupe s'est en outre engagé dans des campagnes de reboisement en partenariat avec plusieurs organismes, a ajouté le responsable, relevant que les initiatives techniques visant à réduire la consommation d'énergie dans ses 13 unités ont permis une baisse de 14% entre 2018 et 2023, "un pourcentage

significatif pour un secteur industriel à forte intensité énergétique", a-t-il souligné. Par ailleurs, GICA prévoit de lancer en 2025 un programme de valorisation des déchets, en phase de préparation depuis fin 2023, en collaboration avec des organismes nationaux et internationaux, a encore fait savoir M. Zeboudj. Ce programme contribuera au recyclage des déchets et à leur réutilisation dans diverses activités, protégeant ainsi l'environnement et préservant les ressources naturelles, a-t-il conclu.

APS

«MOUSTACHIR SPA» FAIT SON ENTRÉE EN BOURSE

Les souscriptions ouvertes à un large public

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) a annoncé, hier, le lancement du processus de souscription pour l'achat d'actions de la startup «Moustachir», à partir du 1er décembre prochain, et le processus se poursuivra jusqu'au 31 du même mois.

Inès B

«La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse a apposé son visa sur la notice d'information relative à l'augmentation, par appel public à l'épargne, du capital de la société Moustachir SPA. Ces actions seront cotées sur le compartiment de croissance du marché des titres de capital de la Bourse des valeurs mobilières», indique la COSOB. Le capital social de Moustachir SPA est constitué de 500 000 actions, d'une valeur nominale de 40 DA chacune. L'émission porte sur 125 000 nouvelles actions représentant 25 % du capital de la société, pour un montant total de 94 437 500 DA, avec un prix de souscription fixé à 760 DA par action. Les titres émis seront sous forme de titres au porteur dématérialisés, inscrits en comptes auprès des teneurs de comptes conservateurs habilités par la COSOB. Cette opération cible les personnes physiques de nationalité algérienne résidentes, les employés et consultants de MOUSTACHIR SPA, ainsi que les personnes morales de droit algérien (entreprises publiques et privées). La période de souscription est prévue du 1 au 31 décembre 2024. Moustachir Spa est une société de services spécialisée dans le domaine du consulting, possédant une plateforme de conseils en ligne qui met en relation des consultants experts dans divers domaines avec des entreprises et des particuliers cherchant des conseils et solutions sur mesure. En plus de sa plateforme de e-consulting, Moustachir SPA propose d'autres services tels que : (IDARATI, Moustachir COM, l'assistance à l'installation de sociétés étrangères, Moustachir Academy, Coworking space, Solution rentabilité et open innovation). Moustachir SPA détient le label de start-up délivré par le Ministère de l'Economie et de la Connaissance

des startups et des micro-entreprises en 2022. «La notice d'information visée, ainsi que le prospectus seront mis à la disposition des investisseurs au siège social de l'émetteur, auprès de son promoteur en bourse et des intermédiaires financiers chargés du placement ainsi que sur le site web de la COSOB, de la SGBV et de l'émetteur», ajoute la COSOB. Notons que la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) a récemment accordé le visa pour l'ouverture du capital de la startup Moustachir spa en vue de son entrée à la Bourse d'Alger. La Cosob a également reçu, récemment, des demandes de plusieurs PME exprimant leur intention d'intégrer la Bourse. Les dossiers de ces entreprises opérant dans le domaine industriel sont en cours d'étude. I.B.



BOURSE D'ALGER

Lancement de deux projets innovants

Le président de la Cosob, Youcef Bouzenada, a révélé hier que deux projets innovants ont été lancés par la bourse d'Alger. Intervenant à la radio chaîne 3, il a indiqué que l'objectif est d'assurer une plus grande attractivité du marché boursier en Algérie et accroître sa visibilité. Il s'agit, selon M. Bouzenada, du lancement du «guichet unique» et d'une «plateforme digitale». Ces deux projets phares, précise-t-il, auront un réel impact en ce sens que ces initiatives innovantes apportent de la valeur ajoutée en rendant l'institution financière plus attractive. La mise en place du guichet unique, explique l'invité, vise à réunir, autour d'une même table, les acteurs de l'ensemble du marché financier et les sociétés qui veulent s'informer sur les modalités d'introduction en bourse et/ou sur les opportunités du financement via la bourse ou même via le

capital investissement. Le but, selon lui, est «d'orienter et d'accompagner les opérateurs économiques dans ce type de financement». Pour la plateforme numérique du marché financier, lancée samedi dernier, dit-il «permettra, désormais à tous les acteurs du marché financier professionnel ainsi que les sociétés désirent déposer une notice d'information pour un visa de la Cosob, à souscrire à des obligations à distance. Rappelant que le marché boursier est régi par le décret 2013/10, l'orateur informe qu'un travail se fait actuellement, sous l'égide du ministère de Finances, sur un projet de loi de gestion de la bourse. «Ces nouvelles mesures permettent l'amélioration du climat du marché financier», précisant que «ces dispositions renforceront l'autorité de la Cosob et occasionnent la création de nouveaux acteurs du

marché boursier», a souligné le président de la COSOB. Il citera à titre d'exemple des sociétés de gestion de portefeuilles, des alliances de notation et de nouveaux instruments de gestion financière, telle la Cosob-Corporate. «Nous avons aussi introduit la finance verte, parmi ces mesures, apportées à cette loi visant à améliorer l'attractivité de notre marché financier», ajoute-t-il. La Bourse d'Alger a connu une période de flottement pour au moins une décennie depuis l'introduction de la société Biopharm. Mais, explique le président de la Cosob, «avec la volonté politique des pouvoirs publics, on a eu l'introduction du Crédit populaire algérien (CPA) (en 2024) qui est venue redynamiser un marché à améliorer». «L'impact de cette opération est probant puisque les titres d'offres ont progressé. Auparavant, les offres n'étaient pas assez importantes ni de

qualité», fait-il savoir. Avec l'introduction du CPA, précise l'intervenant, «on a vu la capitalisation boursière passer de 65 milliards de dinars à plus de 530 milliards de dinars et le volume de transaction, fin 2023, était autour de 500 millions de dinars. Avec l'introduction du CPA, on est à 2 milliards de dinars (...) C'est dire qu'il y a une dynamique boursière qui va crescendo avec l'injection des titres d'offres de qualité», admet-il. Dans le même sillage, Youcef Bouzenada annonce l'introduction prochaine de la Banque de développement local (BDL) en bourse. «En effet, nous travaillons actuellement pour l'octroi de visa à cette banque qui va certainement apporter un plus et améliorer la diversification du marché boursier algérien et le rendre plus attractif», rassure le président de la Cosob. I.B.

COMMERCE

Une nouvelle feuille de route pour le secteur

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé lundi à Alger, une réunion de coordination pour mettre en place la feuille de route du secteur reposant sur la restructuration du tissu économique et la prise en charge des préoccupations actuelles des opérateurs économiques, a indiqué un communiqué du ministère. Tenue au siège du ministère, en présence des cadres de l'administration centrale et des directeurs des organismes sous tutelle, la réunion a porté sur «la mise en place de la feuille de route du secteur, basée sur la restructuration du tissu économique et adaptée aux mutations économiques actuelles, avec modernisation des mécanismes commerciaux en vue d'améliorer le climat des affaires et

prendre en charge toutes les préoccupations des opérateurs économiques», selon le communiqué. Le ministre a rappelé, à cette occasion, que «le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a consacré tout un secteur au commerce intérieur et à la régulation du marché national, ce qui reflète sa vision judicieuse de recadrer le secteur comme un pilier fondamental pour le développement de l'économie nationale, la diversification de ses ressources, la préservation de la souveraineté économique de l'Algérie, la restructuration du marché national et l'amélioration des mécanismes de régulation pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens». Il a, dans ce cadre, instruit toutes instances sous tutelle de préparer un plan

d'action qui sera présenté lors d'une rencontre consultative regroupant l'ensemble des cadres centraux et les services extérieurs du secteur, en vue «d'élaborer une approche stratégique intégrée pour la concrétisation des engagements de Monsieur le président de la République», précise la même source. Il a également chargé les laboratoires de contrôle de qualité relevant de son département ministériel, d'élargir les domaines d'analyse pour une meilleure protection des consommateurs, invitant le Groupe «SAFEX» à organiser des manifestations économiques nationales et régionales pour promouvoir le produit local. M Zitouni a instruit, par ailleurs, les responsables de la Société de réalisation et de gestion des marchés de gros

(MAGROS) de restructurer l'entreprise, de diversifier et d'élargir ses activités, ajoute le communiqué. Dans le même sillage, le ministre a souligné l'importance du rôle de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) dans la relance de l'activité économique et le soutien aux producteurs locaux, et sa contribution à l'approvisionnement du marché national. En ce qui concerne le Centre national du registre de commerce (CNRC), le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a ordonné de développer les services du registre de commerce, en simplifiant les procédures commerciales, qualifiant le Centre de «pilier essentiel de l'économie nationale», conclut le communiqué du ministère.

A LA CLINIQUE DE CARDIO-CHIRURGIE INFANTILE DE BOU ISMAIL (TIPASA)

Des médecins Italiens pour des interventions chirurgicales

"La première opération à cœur ouvert effectuée, ce lundi, a été réalisée avec succès sur un nourrisson de 25 jours et pesant 2,5 kg. Elle a duré près de quatre (4) heures", a souligné le chef de la mission médicale, le professeur Alessandro Varrica.



Des interventions chirurgicales au profit d'enfants atteints de cardiopathies congénitales graves ont été effectuées, lundi, à la clinique de cardio-chirurgie infantile de Bou Ismail (Tipasa), par une délégation médicale italienne spécialisée, en coordination avec un staff médical algérien, dans le cadre de conventions de coopération entre les deux pays.

Neuf (9) nourrissons atteints de cardiopathies congénitales "très complexes" et "graves" ont été pris en charge dans le cadre de cette mission médicale. Cette dernière est aussi une opportunité pour le transfert d'expertise et de nouvelles techniques en la matière aux praticiens algériens exerçant à la clinique de Bou Ismail relevant de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), a indiqué le directeur de l'action sociale et sanitaire auprès de cet organisme assureur, Dr. Chakir Bousahma.

"La première opération à cœur ouvert effectuée, ce lundi, a été réalisée avec succès sur un nourrisson de 25 jours et

pesant 2,5 kg. Elle a duré près de quatre (4) heures", a souligné le chef de la mission médicale, le professeur Alessandro Varrica. Après avoir relevé que la chirurgie cardiaque est un domaine "complexe requérant une grande concentration", il a exprimé "son souhait d'un renforcement du partenariat entre la clinique de cardio-chirurgie infantile de Bou Ismail et l'hôpital San Donato (Italie), à l'avenir". Le professeur algérien Touani Kaddour Kamel, responsable du pôle des cardiopathies congénitales à la Clinique de Bou Ismail, a, pour sa part, souligné "l'importance de ce type de partenariat en termes de formation des staffs médicaux et d'échange d'expériences, vu

que l'hôpital San Donato jouit d'une réputation internationale dans ce domaine et exploite des technologies de pointe en chirurgie cardiaque pédiatrique". Cette 2ème mission du genre au cours de cette année, est le fruit de la convention de partenariat signée entre la clinique de Bou Ismail, unique établissement au niveau national assurant la chirurgie cardiaque pédiatrique, et l'hôpital italien de San Donato. En mai dernier, la 1ère mission médicale italienne a réalisé avec succès dix opérations complexes nécessitant un transfert à l'étranger, a fait savoir Dr. Chakir Bousahma.

Il a ajouté que cette convention de partenariat s'inscrit dans le cadre du plan

d'action mis au point par la CNAS, en application de la politique gouvernementale visant "l'amélioration régulière de la prise en charge des malades par la diversification des établissements hospitaliers étrangers spécialisés dans les maladies complexes, d'une part, et d'autre part, la garantie de la formation continue dans le but d'assurer un transfert d'expertise et des technologies modernes". Ce partenariat se poursuivra l'année prochaine, par l'organisation d'autres missions médicales italiennes, qui assureront des interventions chirurgicales à la clinique de Bou Ismail et à la clinique spécialisée en chirurgie orthopédique et en rééducation fonctionnelle des victimes d'accidents de travail de Misserghine (Oran). A cela s'ajoute l'envoi de délégations médicales algériennes en Italie pour des formations.

Ouverte depuis 40 ans, la clinique de cardio-chirurgie infantile de Bou Ismail prend en charge les examens médicaux des assurés sociaux et des catégories vulnérables de la population parmi les non assurés sociaux, de même que les opérations de cathétérisme cardiaque et d'interventions à cœur ouvert et à cœur fermé.

L'encadrement de ces opérations est assuré par un staff médical spécialisé réparti sur trois pôles, cathétérisme, chirurgie cardiaque et réanimation. Cette clinique, où a été réalisée la 1ère chirurgie cardiaque pédiatrique en 1986, assure annuellement une moyenne de plus de 1.500 interventions chirurgicales, parallèlement à 13.000 examens médicaux/an, selon les chiffres fournis sur place.

MILA

Deux applications développées à l'université obtiennent le label de « projet » innovant

Deux applications développées par des étudiants du Centre universitaire Abdelhafid Boussouf de Mila viennent d'obtenir le label de « projet innovant » auprès du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start up et des Micro-entreprises. C'est ce qu'a annoncé, le directeur de l'incubateur des affaires de ce centre. La 1e application simplifie l'accès du malade aux différentes prestations sanitaires, dont l'acquisition de médicaments à distance et la prise de rendez-vous de consultations médicales en lui permettant de localiser les structures sanitaires proches et leurs coordonnées, précise Dr Hamza Daoudi. La seconde application vise à numériser divers aspects du secteur de l'éducation, dont la gestion des établissements scolaires et le suivi de la scolarité de l'enfant et de la relation administration-parents d'élèves, explique encore Dr Daoudi. Avec ces 2 projets, le nombre de projets élaborés par des étudiants du centre ayant obtenu le label « projet innovant » passe à 6 projets, ajoute-t-on de même source.

EL-MEGHAÏER

Plus de 7.200 comprimés psychotropes saisis

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'El Meghaïer ont saisi, lors de deux opérations distinctes, plus de 7.000 comprimés psychotropes de type Pregabaline 300 mg. C'est ce qu'a indiqué dimanche un communiqué des services de la gendarmerie nationale. « Dans le cadre de la lutte contre toutes formes de criminalité et de crime organisé, y compris le transport et la possession de drogues et de substances psychotropes, les unités du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'El Meghaïer ont saisi, lors de deux opérations distinctes, une quantité considérable de substances psychotropes, soit 7.240 comprimés de type +Pregabaline+ 300 mg », a précisé la même source. La première opération « est intervenue lors d'un contrôle au niveau d'un barrage fixe par les élé-

ments de la Brigade territoriale de la Gendarmerie nationale à Oum Thiour sur la RN46, où un véhicule touristique a été intercepté », selon la même source. « Lors de la vérification des documents administratifs et de la fouille minutieuse du véhicule, une quantité de 5.140 comprimés de type Pregabaline 300 mg a été découverte, soigneusement dissimulée derrière le revêtement plastique du véhicule ». « Le véhicule et l'individu interpellé ont été conduits au siège de la brigade pour poursuivre l'enquête, permettant ainsi l'identification de deux autres individus en état de fuite », ajoute le communiqué. Quant à la deuxième opération, « elle a été menée par la brigade territoriale de la GN de Sidi Khalil, lors d'un barrage de sécurité dans leur territoire de compétence. Un véhicule touristique en provenance d'une

wilaya du sud et se dirigeant vers l'ouest, a été arrêté. Lors de la fouille du véhicule et la vérification des documents administratifs, un comprimé de type Prégabaline a été repéré dans le coffre arrière du véhicule », selon la même source. « Une fouille fin a permis de découvrir 2.100 comprimés psychotropes de type Prégabaline, dissimulés soigneusement et camouflés dans les feux arrière du véhicule, suite à quoi, un procès-verbal a été établi à l'encontre des mis en cause, pour le crime de détention, offre ou achat à des fins de vente ou transport en transit de drogue ou de substances psychotropes », a relevé le communiqué. Après parachèvement des procédures légales « le mis en cause sera présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'El-Meghaïer », conclut le communiqué.

EMIGRATION CLANDESTINE À RELIZANE

Démantèlement d'un réseau de passeurs

Les services de police de Relizane ont démantelé, récemment, un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines en mer, composé de 13 individus, a indiqué la Sûreté de wilaya. La cellule de communication et des relations publiques a précisé que l'opération a été menée par les éléments de la brigade de lutte contre la cybercriminalité relevant de la police judiciai-

re de la wilaya, suite à l'exploitation d'informations selon lesquelles des personnes organiseraient des traversées clandestines par voie maritime. L'opération menée en coordination avec le parquet territorialement compétent et après des investigations, 11 individus impliqués dans l'organisation de ces traversées clandestines ont été arrêtés, a-t-on fait savoir, soulignant que l'approfon-

dissement de l'enquête a permis d'identifier et d'appréhender l'ensemble des membres de ce réseau criminel organisé. Par ailleurs, les perquisitions effectuées dans les domiciles des suspects ont permis la saisie de 20 bidons remplis d'essence, d'un canot pneumatique, de 10 gilets de sauvetage, d'une boussole, de sommes d'argent de 510.000 DA et de 1.555 euros et de 12 téléphones portables. Un

dossier judiciaire a été établi à l'encontre des personnes interpellées qui ont été présentées devant les autorités judiciaires pour le chef d'accusation de planification et facilitation de la sortie illégale du territoire national d'une ou plusieurs personnes moyennant, directement ou indirectement, un gain financier, dans le cadre d'un groupe criminel organisé, selon la même source.

SOUVENT APPELÉE «LE TUEUR SILENCIEUX»

Risque d'intoxication au monoxyde de carbone : Comment s'en prémunir ?

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore, inodore, toxique et potentiellement mortel qui résulte d'une combustion incomplète, et ce quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. Il diffuse très vite dans l'environnement.

L'hiver arrive, et avec lui, des risques accrus d'exposition au monoxyde de carbone, appelé le «tueur silencieux». Le monoxyde de carbone, aussi appelé CO, est un gaz toxique qui ne se voit pas et ne se sent pas. Il n'irrite pas les yeux ni les voies respiratoires. L'odeur est donc un mauvais outil pour prévenir l'intoxication au monoxyde de carbone. Quand une personne respire du monoxyde de carbone, le gaz entre dans son sang et y prend la place de l'oxygène. Cela endommage les tissus et peut être très dangereux pour la santé. Les effets d'une intoxication au monoxyde de carbone varient selon la quantité de monoxyde de carbone dans l'air; la durée de l'exposition de la personne au gaz; la sensibilité de la personne aux effets de ce gaz; l'état de santé de la personne; la répétition de l'exposition dans le temps. Concernant les symptômes, il est important de savoir qu'une intoxication au monoxyde de carbone ne peut se produire que si une personne se trouve en présence d'une source de ce gaz. En effet, les symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone sont souvent difficiles à reconnaître car ils ressemblent aux symptômes d'autres problèmes de santé. Ils varient selon l'intensité de l'intoxication. Parmi les principaux symptômes d'une intoxication légère, on note les maux de tête, la fatigue, les nausées et les vomissements. Les symptômes d'une intoxica-



tion modérée sont les étourdissements, la fatigue, les douleurs dans la poitrine, les troubles de la vision et les difficultés de concentration. Les symptômes d'une intoxication grave concernent les problèmes de coordination des mouvements ou paralysie musculaire, qui empêchent la personne de quitter les lieux et la perte de conscience. Les intoxications au monoxyde de carbone peuvent concerner tout le monde. Afin de limiter les risques, il

convient d'adopter certains gestes de prévention simples. Ainsi, avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude. Tous les jours, et même quand il fait froid, aérer au moins 10 minutes son logement, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air. Respecter systématiquement les consignes d'utilisation des

appareils à combustion indiquées par le fabricant : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu, ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage. Il est important d'installer détecteur de monoxyde de carbone qui permet de détecter la présence de ce gaz. L'intoxication au monoxyde de carbone est à prendre au sérieux. Il est en effet nécessaire de consulter un médecin pour traiter une

intoxication au monoxyde de carbone. L'administration d'oxygène à forte concentration est le traitement habituel. Si l'état de la personne est plus grave, le médecin peut prescrire un traitement en chambre hyperbare. Ce traitement consiste à placer la personne dans un caisson fermé où elle reçoit de l'oxygène sous pression. Il faut savoir qu'une intoxication grave peut entraîner des séquelles permanentes. Les séquelles suivantes peuvent apparaître pendant une période de 2 à 40 jours après une intoxication, même si elle a été traitée. Parmi les complications, des migraines chroniques, des troubles neurologiques pouvant causer des problèmes de coordination des mouvements, problèmes de mémoire et de personnalité, changements dans l'humeur. Une intoxication grave au monoxyde de carbone peut aussi entraîner un coma et même la mort en quelques minutes seulement. Si tout le monde peut être intoxiqué au monoxyde de carbone, le risque est plus élevé pour certaines personnes. C'est le cas pour les personnes atteintes de maladie cardiaque chronique, d'anémie ou de problèmes respiratoires, celles âgées de 65 ans et plus, les enfants de moins de 2 ans, les personnes qui fument et les femmes enceintes et leur fœtus. L'intoxication au monoxyde de carbone augmente le risque de mortalité et de troubles de développement chez les fœtus.

A.B

MPOX

L'OMS maintient son plus haut niveau d'alerte

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a décidé de maintenir son plus haut niveau d'alerte concernant l'épidémie de mpx, qui frappe la République démocratique du Congo et les pays voisins.

Le Comité d'urgence du Règlement sanitaire international concernant la recrudescence du mpx s'est réuni ce vendredi, pour la deuxième fois. A l'issue de cette réunion, le Directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, en accord avec l'avis du Comité d'urgence, a déterminé que la recrudescence du mpx «continue de constituer une urgence de santé publique de portée internationale», soit le plus haut niveau d'alerte sanitaire de l'organisation. «Cette décision a été prise en raison du nombre croissant et la propagation géographique continue des cas, les défis opérationnels sur le terrain et la nécessité de mettre en place et de maintenir une réponse cohérente entre les pays et les partenaires», a précisé l'OMS dans une note aux médias. La recrudescence du mpx en République démocratique du Congo (RDC) et sa propagation aux pays voisins ont été déclarées pour la première fois comme une urgence de santé publique de portée internationale par le chef de l'OMS le 14 août 2024. Le mpx se caractérise par des lésions cutanées,

comme des pustules, une forte fièvre et des douleurs musculaires. Identifiée pour la première fois en RDC en 1970, la maladie est longtemps restée circonscrite à une dizaine de pays africains. Mais,

en 2022, elle a commencé à s'étendre dans le reste du monde, notamment des pays développés où le virus n'avait jamais circulé. Deux épidémies concomitantes sévissent, l'une provoquée par le

clade 1 en Afrique centrale, touchant surtout des enfants, et une autre par le nouveau variant, le clade 1b, qui frappe des adultes dans une autre région, dans l'Est de la RDC, et dans les pays limitrophes.

SELON UNE ÉTUDE RÉCENTE

Voici le temps de sommeil gagné par les télétravailleurs

Le débat sur le télétravail prend un nouveau tournant avec la publication d'une étude révélatrice par l'Office for National Statistics (ONS) au Royaume-Uni. Loin des craintes d'une baisse de productivité, cette enquête met en lumière les bénéfices inattendus du travail à domicile sur la qualité de vie des employés. En éliminant les trajets quotidiens, les télétravailleurs gagnent un temps précieux qu'ils investissent judicieusement dans leur bien-être personnel, remettant en question les paradigmes traditionnels du monde professionnel. L'étude de l'ONS révèle des chiffres éloquentes : les télétravailleurs bénéficient en moyenne de 24 minutes supplémentaires de sommeil et de repos par rapport à leurs collègues se rendant au bureau. Ce gain de temps s'explique principalement par l'absence de trajet domicile-travail,

offrant ainsi une flexibilité accrue dans la gestion de l'emploi du temps quotidien. Mais le sommeil n'est pas le seul aspect à en profiter. L'activité physique connaît également un essor significatif, avec 15 minutes additionnelles consacrées à l'exercice chez les travailleurs à domicile. Cette tendance positive souligne une prise de conscience croissante de l'importance du bien-être physique dans un contexte professionnel évolutif. L'étude de l'ONS souligne que les parents actifs sont plus susceptibles d'adopter des arrangements de travail hybrides (35 % contre 24 % pour les travailleurs sans enfants), mettant en évidence l'attrait du télétravail pour une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Malgré ces avantages indéniables, le paysage du télétravail continue d'évoluer. Certaines

entreprises, telles qu'Asda et Amazon, ont récemment annoncé des restrictions sur le travail à distance, préconisant un retour au bureau. Ces décisions soulèvent des questions sur l'équilibre optimal entre flexibilité et présence physique au travail. Parallèlement, le gouvernement britannique travaille sur un projet de loi visant à renforcer les droits des travailleurs en matière de flexibilité professionnelle. Cette initiative pourrait marquer un tournant décisif dans la normalisation du télétravail et des arrangements hybrides. Le télétravail redéfinit notre relation au travail, privilégiant le bien-être et l'équilibre de vie. Cette évolution marque peut-être le début d'une ère où la performance se mesure non plus au temps passé au bureau, mais à la qualité de vie et à l'épanouissement des employés.

DONALD TRUMP ANNONCE SES PREMIÈRES MESURES ÉCONOMIQUES

Hausse des droits de douane sur les produits chinois, canadiens et mexicains

Le président élu américain dit vouloir imposer 25 % de taxe sur les produits canadiens et mexicains entrant aux Etats-Unis. Les produits chinois, eux, se verraient ajouter 10 % de droits de douane supplémentaires.

Donald Trump a confirmé, lundi 25 novembre, que ses premières mesures économiques après son investiture en janvier seraient d'augmenter les droits de douane sur les produits venant de Chine, mais aussi du Canada et du Mexique. Ces trois pays sont les plus gros partenaires commerciaux des Etats-Unis. Le président élu a justifié ces décisions par les crises liées aux opiacés et à l'immigration. «Le 20 janvier, pour l'un de mes nombreux premiers décrets, je signerai tous les documents nécessaires pour imposer au Mexique et au Canada des droits de douane de 25 % sur TOUS les produits entrant aux Etats-Unis», a écrit le président élu dans une publication sur



son réseau Truth Social. «Cette taxe restera en vigueur jusqu'à ce que les drogues, en particulier le fentanyl, et tous les immigrants illégaux arrêtent cette

invasion de notre pays !», ajoute-t-il. Le Mexique, le Canada et les Etats-Unis sont liés par un accord de libre-échange, l'ACEUM qui a remplacé, sous le

premier mandat de Donald Trump, l'Alena. En réaction, le Canada a rappelé lundi soir être «essentiel pour l'approvisionnement énergétique» des Etats-

Unis. «Notre relation est équilibrée et mutuellement bénéfique, surtout pour les travailleurs américains», a ajouté la vice-première ministre du Canada, Chrystia Freeland, dans un communiqué. Dans un post séparé, Donald Trump annonce une augmentation des taxes douanières de 10 %, qui vient s'ajouter à celles existant déjà sur «tous les nombreux produits arrivant de Chine aux Etats-Unis». Il explique avoir souvent évoqué le problème de l'afflux de drogues, notamment de fentanyl, un des principaux responsables de la crise des opiacés aux Etats-Unis, avec des responsables chinois qui lui ont promis de punir sévèrement, «jusqu'à la peine de mort», les «trafiquants». «Mais ils ne sont jamais allés au bout des choses», regrette-t-il.

Des raisons de sécurité nationale peuvent être invoquées pour déroger aux règles fixées par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), mais les pays se gardent généralement de recourir à cette exception comme un outil régulier de politique commerciale.

SOUDAN

La population confrontée à «une famine catastrophique»

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a révélé que le Soudan abritait la moitié de la population mondiale confrontée à «une famine catastrophique». Le programme des Nations unies a confirmé dimanche que «le Soudan compte la moitié de la population mondiale confrontée à une famine catastrophique (niveau cinq de la Classification intérimaire intégrée de la sécurité alimentaire)». En outre, on estime que 4,7 millions d'enfants de moins de cinq ans, ainsi que des femmes enceintes et

allaitantes souffrent de malnutrition aiguë, ce qui souligne la nécessité de fournir une aide ininterrompue et un soutien international continu. Dans ce contexte, le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires a déclaré que près d'une personne sur trois au Soudan souffre d'une grave insécurité alimentaire en raison du conflit armé qui se poursuit depuis avril 2023 entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR). Il a ajouté que le Soudan «est confronté à la plus

grande insécurité alimentaire et crise de déplacement interne dans le monde», soulignant que «plus de 3 millions d'enfants ont été déplacés à l'intérieur et à l'extérieur depuis le début du conflit». En outre, Ian Egeland, secrétaire général du Conseil norvégien pour les réfugiés, a déclaré samedi dernier, dans une interview à l'agence de presse allemande après sa visite dans la région du Darfour, à l'ouest du Soudan, et dans d'autres régions : «La vie de 24 millions de personnes est en jeu au

Soudan.» Et d'avertir : «Nous assistons à un puissant compte à rebours vers la famine, le désespoir et l'effondrement de toute une civilisation.»

Depuis la mi-avril de l'année dernière, le Soudan est en proie à un conflit armé, qui a fait des milliers de morts et des millions de déplacés, en plus d'actes de sabotage généralisés qui ont affecté les projets, agricoles et d'infrastructures, conduisant à une réalité économique et sociale extrêmement détériorée et mauvaise.

ÉGYPTE

Un yacht de tourisme sombre en mer Rouge, 16 disparus

Les autorités égyptiennes ont annoncé, lundi, que 16 personnes étaient portées disparues après le naufrage d'un yacht de tourisme au sud de Marsa Alam, en mer Rouge.

Le gouverneur de la région de la Mer Rouge, Amr Hanafy, a annoncé que 28 personnes avaient été secourues, certaines d'entre elles ayant été héliportées pour recevoir des soins médicaux. «Les rescapés ne souffrent que de contusions et d'écorchures et ont été transportés dans un hôtel de Marsa Alam», a précisé le gouverneur dans une mise à jour publiée sur sa page Facebook. Le gouvernorat de la mer Rouge a révélé avoir reçu un appel de détresse peu avant l'aube de lundi. Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances exactes du naufrage, bien que les conditions météorologiques restent l'hypothèse première.

L'autorité météorologique égyptienne avait lancé, samedi, des

avertissements déconseillant toute activité maritime dimanche et lundi, pour cause de mer agitée. Les premières informations indiquent qu'une grosse vague aurait percuté le Sea Story, qui a chaviré en quelques minutes. Des témoins ont rapporté que certains passagers étaient dans leurs cabines au moment de l'incident. Le yacht, construit en 2022, était conçu pour accueillir jusqu'à 36 passagers, outre les membres de l'équipage et disposait de tous les permis nécessaires pour sa croisière de cinq jours. Il avait passé un contrôle de sécurité navale en mars dernier, selon les autorités. Le Sea Story transportait 44 personnes au total à son bord, dont 13 membres d'équipage égyptiens et 31 touristes étrangers. Ces derniers étaient notamment originaires des Etats-Unis, d'Allemagne, du Royaume-Uni, de Pologne, de Belgique, de Suisse, de Finlande, de Chine, de Slovaquie, d'Espagne et d'Irlande.

JAPON

Un incendie se déclare au centre spatial lors d'un essai sur une fusée

Il était 8 h 30, heure locale, mardi 26 novembre, quand des boules de feu et des fumées blanches se sont élevées dans le ciel du centre spatial japonais de Tanegashima, dans le département isolé de Kagoshima, dans le sud-ouest de l'archipel. Cet important incendie, visible sur des images de la chaîne de télévision publique NHK, et touchant le site de l'agence spatiale japonaise (JAXA), s'est produit alors que cette dernière testait une fusée Epsilon S à combustible solide. «Il y a eu une anomalie lors du test de combustion d'aujourd'hui.

Nous essayons d'établir ce qui s'est passé», a déclaré la JAXA dans un communiqué transmis à l'Agence France-Presse. «Aucun blessé n'a été signalé pour le moment. Les causes [de l'incident] font également l'objet d'une enquête», a-t-elle ajouté. Environ trente secondes après le début de l'essai, auquel assistaient des médias postés à environ 900 mètres de là, une forte explosion a été entendue, et ce qui semblait être un objet en feu a volé vers la mer, a rapporté la NHK. Le journal japonais Sankei a ajouté que des flammes orange ont jailli du moteur de la fusée placé sur une plate-forme horizontale avant l'explosion. Selon le quotidien japonais Asahi, le projet de la JAXA de lancer la fusée Epsilon S, qui succède à l'Epsilon, d'ici mars pro-

chain semble désormais presque impossible. L'agence spatiale, qui a réussi en janvier dernier à faire alunir une sonde non habitée, faisant du Japon le cinquième pays seulement à réussir un tel exploit, a cependant subi plusieurs revers ces dernières années dans ses programmes de fusées. En juillet 2023, un moteur de l'Epsilon S avait explosé lors d'un essai, environ 50 secondes après l'allumage. «Avec l'Epsilon S, le développement de fusées est extrêmement important pour l'indépendance du programme de développement spatial du Japon», a déclaré mardi le porte-parole du gouvernement nippon, Yoshimasa Hayashi. La JAXA avait réussi à faire décoller en février 2024, la H3, sa nouvelle fusée phare censée permettre au Japon de rivaliser notamment avec le Falcon 9 de l'américain SpaceX. Mais cette tentative suivait un échec en février 2023, lorsque l'engin codéveloppé avec le groupe japonais Mitsubishi Heavy Industries (MHI) avait été incapable de décoller en raison d'un problème d'allumage de ses propulseurs d'appoint (boosters). Puis, lors d'une deuxième tentative en mars 2023, la fusée avait initialement réussi son envol, avant de dévier de sa trajectoire en raison d'une défaillance des moteurs du deuxième étage. La JAXA avait été contrainte de la détruire en plein vol.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE

L'USMA et le CSC en appel

Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football, l'USM Alger et le CS Constantine seront en appel aujourd'hui à partir de 20h, en disputant la première journée de la phase des poules de la C2, avec des fortunes diverses.

Marouane A.

Ainsi, la formation usmiste qui a déjà eu à décrocher le titre par le passé souhaite bien entamer ce mini-tournoi avec l'ambition de passer ce cap et aller le plus loin possible et pourquoi pas remporter à nouveau le trophée. Les Rouge et Noir, faut-il le rappeler, débute-ront à domicile au stade du 5 juillet, donneront la réplique à la formation botswanaise d'Orapa United avec la ferme ambition de remporter les trois premiers points pour avoir une avance sur ses adversaires dans cette compétition. Restant sur une défaite frustrante en championnat face au CSC, la formation de Soustara compte se donner à fond pour

tenter de se reprendre en compétition continentale, pour notamment se réconcilier avec ses fans qui attendent beaucoup de leur team. Le coach tunisien de l'USMA, Nabil Maâloul, qui ressent une grosse pression souhaite s'en sortir à bon compte lors de ce match pour remettre son groupe sur rails et envisager la suite avec plus de sérénité. La formation d'Orapa United est, certes, inconnue de l'équipe algéroise, mais elle doit être prise, quand même au sérieux pour ne pas rater ce match qui reste important. Pour ce qui est de l'effectif, il faut relever que l'USMA a récupéré son joueur bolivien, Terzas Adalid qui a soulevé le coureau des dirigeants et du staff technique, lui



qui ne s'est pas présenté pour les entraînements collectifs avec le groupe, après la fin de la trêve internationale.

LES «SANAFIRS» EN MODE GUERRIERS À SFAX

De son côté, le CS Constantine, lui, affrontera cet après-midi au

stade Hammadi-Agrebi, à Radès (banlieue de Tunis), le Club Sportif Sfaxien, pour le compte aussi de la première journée de la phase des poules de la CAF. Les «Sanafirs» se présenteront en mode guerriers et tenteront de revenir avec le meilleur résultat possible de cette sortie

à l'extérieur de ses bases. Certes, la mission s'annonce quelque peu compliquée face à un habitué des compétitions africaines et de surcroît triple vainqueur de la compétition, mais il faut savoir que celle-ci n'a pas le même aura que lors des saisons précédentes et trouve du mal à imposer sa loi même à domicile face à ses adversaires.

La formation constantinoise se devra donc se donner à fond pour tenter de réussir un résultat probant et revenir avec au moins le point du nul qui serait, déjà, une belle opération.

Le CSC enregistre deux forfaits pour ce match, à savoir, Benhocine et Benmessabih, tous deux blessés, mais cela ne devrait pas inquiéter pour autant le coach, Kheireddine Madoui, qui dispose de doublures et devrait donc aligner d'autres joueurs qui sont aptes à se donner à fond pour aider leur équipe.

M. A.

ALLEMAGNE

Bensebaini revient sur ses débuts à Dortmund

Ramy Bensebaini a prouvé qu'il est désormais un joueur incontournable pour le Borussia Dortmund cette saison. Après une première année compliquée marquée par des difficultés d'adaptation et une blessure l'ayant éloigné des terrains pendant six mois, l'international algérien s'est imposé comme titulaire indiscutable au poste d'arrière gauche. Lors de la victoire éclatante 4-0 contre Fribourg en Bundesliga, Bensebaini a été

décisif, délivrant deux passes décisives de grande qualité. Sur le premier but à la 7e minute, il a parfaitement servi Maximilian Beier grâce à un extérieur du pied gauche millimétré. Plus tard, à la 77e minute, il a brillamment feinté un tir avant de décaler Jamie Gittens, permettant à l'attaquant anglais de marquer après un dribble inspiré. Ces gestes techniques démontrent non seulement sa vision du jeu, mais aussi son calme et son

intelligence dans les moments cruciaux. Interrogé sur son renouveau, le défenseur de 29 ans a expliqué les efforts fournis pour retrouver son meilleur niveau : « La première saison a été difficile pour moi, avec une nouvelle équipe, un nouveau stade et des nouveaux fans. Mais surtout, ma blessure m'a éloigné des terrains pendant près de six mois. J'ai travaillé dur à 100% pour revenir, et je suis là aujourd'hui. »

Avec déjà un but et trois passes décisives cette saison, Bensebaini dépasse ses statistiques de l'année précédente et devient un élément clé d'une équipe où le poste d'arrière gauche manquait de stabilité depuis plusieurs années. Son travail acharné et son mental d'acier ont transformé une situation délicate en une réussite remarquable, consolidant sa place au sein de l'effectif et dans le cœur des supporters du Borussia Dortmund.

CAN-2024 DE HANDBALL (DAMES)

Nos féminines à Kinshasa en quête de réhabilitation



En quête de réhabilitation, la sélection algérienne féminine de handball prendra part à la 26e édition du Championnat d'Afrique des nations 2024, prévue du 27 novembre au 7 décembre à Kinshasa (RD Congo), avec l'ambition de débiter le tournoi avec un succès devant le Cap-Vert, mercredi (11h00), pour conforter ses chances d'atteindre les quarts de finale et jouer ses chances à fond pour une qualification au Mondial 2025. Pour sa 20e participation au rendez-vous continental, le Sept national féminin vise dans un premier temps une qualification en quarts de finale, un objectif logiquement à sa portée, avant d'envisager d'arracher un des quatre billets qualificatifs

au Mondial 2025 en Allemagne et aux Pays-Bas. Avant le départ pour Kinshasa, le sélectionneur national, Riyad Oulmane, a assuré que ses joueuses vont donner le meilleur d'elles-mêmes pour réaliser un résultat positif lors du rendez-vous africain, durant lequel elles évolueront dans la poule A aux côtés de l'Égypte, du Congo, du Sénégal, du Kenya et du Cap-Vert. « Nos objectifs seront en réalité fixés à l'issue des deux premiers matches (Cap-Vert, Égypte), car nous ne savons pas dans quelles conditions nous allons évoluer. Nous allons chercher à obtenir un meilleur résultat que la précédente édition où nous avons terminé à la dixième place », a déclaré Oulmane lors de la zone mixte orga-

nisée à la salle Harcha-Hacène d'Alger, en marge de la dernière séance d'entraînement. Les handballeuses algériennes débiteront leur campagne africaine face au Cap-Vert (27 novembre), avant d'affronter respectivement, l'Égypte (28 novembre), le Congo (30 novembre), le Sénégal (1er décembre) et le Kenya (3 décembre). Le sélectionneur national a estimé à cet égard que "toutes les rencontres seront abordées comme une finale d'où l'importance de gagner le premier match face au Cap-Vert, avant d'aborder la deuxième rencontre contre l'Égypte. Le match d'ouverture sera le plus important pour nous car il permettrait aux joueuses d'entrer dans le bain de la compétition continentale". En prévision de cette compétition africaine, l'équipe nationale féminine avait été battue par son homologue sénégalaise (32-19 puis 30-24) lors de la double confrontation amicale qui s'est déroulée en octobre dernier à Alger.

LIGUE 1 MOBILIS

La LFP fixe les horaires de la 11e journée

La Ligue de football professionnel (LFP) a fixé lundi les horaires des rencontres de la 11e journée du Championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis, qui s'étalera sur trois jours (30 nov- 2 déc 2024). La journée débutera le samedi 30 novembre avec la programmation de trois rencontres à partir de 15h00, dont l'affiche USM Khenchela- Olympique Akbou. La compétition se poursuivra dimanche 1er décembre avec le déroulement de deux chocs palpitants: ES Sétif- MC Alger (17h30) et CR Belouizdad- ASO Chlef (17h45). L'épilogue de la 11e journée de Ligue 1 aura lieu lundi 2 décembre avec le déroulement des trois dernières rencontres au programme dont le derby

USM Alger-Paradou AC (20h00). Les deux autres matchs mettront aux prises, la JS Saoura à la JS Kabylie (16h00) et l'US Biskra au CS Constantine (17h30).

PROGRAMME DE LA 11E JOURNÉE:

Samedi 30 novembre 2024 (15h00) :
MC El Bayadh- ES Mostaganem
NC Magra - MC Oran
USM Khenchela- O.Akbou
Dimanche 1er décembre:
ES Sétif- MC Alger (17h30)
CR Belouizdad- ASO Chlef (17h45)
Lundi 2 décembre:
JS Soura- JS Kabylie (16h00)
US Biskra- CS Constantine (17h30)
USM Alger- Paradou AC (20h00)

US BISKRA

Cherif El Ouazzani nouvel entraîneur

L'US Biskra, club évoluant en championnat Ligue 1 professionnelle Mobilis de football, a signé un contrat avec le technicien Si Tahar Cherif El Ouazzani pour diriger sa barre technique en remplacement de Mounir Zeghdoud, apprend-on lundi de l'administration du club. Cet accord avec le nouvel entraîneur constitue "un pas important pour surmonter le passage à vide de l'équipe", a précisé à l'APS le président du conseil d'administration du club affirmant que la direction du club "œuvrera à mettre en place toutes les conditions et les facilités nécessaires et à coordonner les efforts afin d'améliorer les performances lors

des prochaines journées". De son côté, Cherif El Ouazzani a assuré qu' "avec la présence de joueurs de niveau, il s'évertuera à remettre l'équipe sur les rails des résultats positifs par le travail sérieux, la discipline et la recherche des solutions en coordination avec l'administration du club", estimant que "la tâche sera rude mais il mettra son expérience au service de l'équipe pour en assurer le maintien dans la poule des grands". Le nouvel entraîneur a dirigé dimanche soir au stade El Allia la première séance d'entraînement de l'US Biskra qui s'était incliné le 16 novembre courant 1-2 à domicile face à l'ASO Chlef.

MANCHESTER CITY

Guardiola a une part de responsabilité dans la crise

Une série cauchemardesque. La pire depuis l'intronisation de Pep Guardiola à l'été 2016. Manchester City vient de concéder cinq défaites d'affilée, toutes compétitions confondues. Un enchaînement débuté le 30 octobre dans l'antre de Tottenham en huitièmes de finale de la League Cup (2-1) et prolongé samedi à domicile par une humiliation face à ces mêmes Spurs en Premier League (0-4).

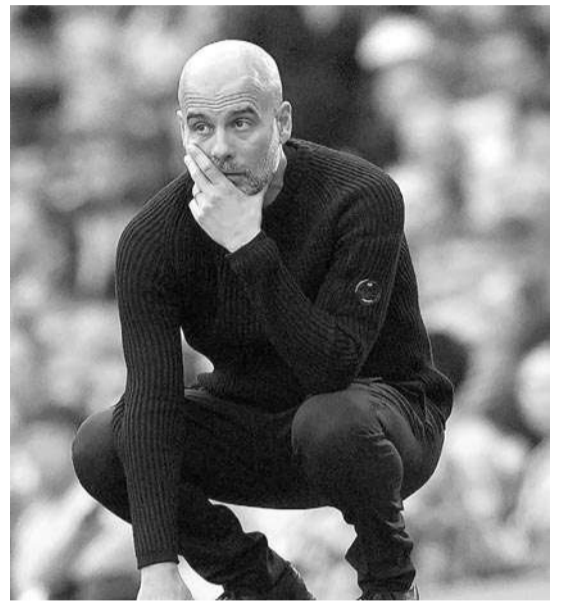
De quoi entraîner une vague de critiques contre les champions d'Angleterre, privés de Rodri (gravement blessé au genou) et contraints de composer avec un effectif amoindri. Deuxièmes de la Premier League, les Skyblues se retrouvent à huit unités du leader Liverpool, avec un point d'avance sur Chelsea, Arsenal et Brighton. En C1, les coéquipiers d'Erling Haaland sont dixièmes, avec deux victoires, un nul et une défaite au compteur. "Tottenham a humilié City, qui l'a bien aidé en défendant n'importe comment", fustige Julien Laurens, notre spécialiste du football anglais. "A un moment, il faut revenir sur les bases du jeu de Guardiola, sur les bases du football tout simplement. C'est-à-dire faire les choses que tu dois faire, chacun à son poste, au lieu de

penser à attaquer si tu es un défenseur ou à te projeter vers l'avant si tu es un milieu de terrain. Il faut revenir aux fondamentaux, bien défendre, bien attaquer."

IL A PROMIS DE RESTER EN CAS DE RELÉGATION ADMINISTRATIVE

Le membre de l'After Foot remet en cause les choix récents de Pep Guardiola, qui ne trouve pas les solutions pour enrayer cette spirale négative. "Que Guardiola aligne Gündogan et Lewis pour sa paire de pivots au milieu de terrain, c'est déjà du grand n'importe quoi", estime Julien Laurens. "En face, Bissouma et Sarr se sont promenés toute l'après-midi. Que Guardiola considère que ça devait suffire dans un match pareil, j'ai du mal à le comprendre. Donc je pense que lui

aussi a perdu un peu ses repères en ce moment..." Alors que Manchester City reste sous la menace d'une relégation administrative pour de multiples infractions financières (une décision doit être rendue en 2025), le coach catalan a prolongé la semaine dernière son contrat de deux ans supplémentaires, jusqu'en 2027. En promettant de rester même si le club se retrouvait en cinquième division. En attendant, Manchester City va tenter de relever la tête en accueillant Feyenoord, ce mardi à l'Etihad Stadium (21h), lors de la cinquième journée de Ligue des champions. Les partenaires de Phil Foden se rendront ensuite à Anfield, dimanche (17h), pour y affronter Liverpool dans un choc décisif pour la course au titre de l'autre côté de la Manche.



REAL MADRID

Bellingham meilleur joueur de la Liga en 2023-2024

C'est un titre moins prestigieux que le Ballon d'or mais il échappe encore à Vinicius. Son partenaire Jude Bellingham (21 ans) a été élu meilleur joueur de la Liga pour la saison 2023-2024 par ses pairs, lundi. L'association des footballeurs espagnols (AFE) a récompensé l'Anglais, auteur de performances éblouissantes sous ces nouvelles couleurs après sa signature en provenance du Borussia Dortmund à l'été 2023.

Il avait conclu la saison avec 19 buts et cinq passes décisives en 28 matchs, participant grandement à décrocher le titre de champion d'Espagne pour le Real. "Merci beaucoup de m'avoir élu comme joueur de l'AFE la saison dernière, je suis très fier", a-t-il sobrement réagi dans une vidéo. Il n'a pas participé à la cérémonie qui se déroulait à la place de Toros de Las Ventas (Madrid) puisque les Merengues préparent un déplacement crucial à

Liverpool, mercredi (21h) en Ligue des champions.

Comme le Ballon d'or, cette récompense individuelle échappe à Vinicius qui avait marqué 15 buts et délivré 6 passes décisives en 26 matchs la saison dernière. Mais ce choix agacera moins le Real puisqu'il revient à un joueur du club. Son prestige un peu moindre suscite également moins de controverse que celle qui avait éclaté après la remise du Ballon

d'or à Rodri alors que Vinicius était annoncé comme le grand favori.

Le Real avait alors boycotté la remise des prix pour manifester son mécontentement. "Il y a des journalistes que personne ne connaît qui ont voté cette année", a encore fulminé le président madrilène Florentino Perez, samedi. "Sans les votes des journalistes de pays comme l'Ouganda, la Namibie, l'Albanie et la Finlande, Vinicius aurait remporté le Ballon d'or."

TOTTENHAM

Vicario a joué 60 minutes avec une fracture

Le gardien de Tottenham, Guglielmo Vicario, s'est fait opérer à une cheville lundi et va rester éloigné des terrains pour une durée indéterminée, a annoncé le club de Premier League. "Nous pouvons confirmer que Guglielmo Vicario a été opéré d'une fracture de la cheville droite", indique le club londonien dans un communiqué. Le gardien international italien, victime d'un choc avec un joueur adverse, avait été soigné en première période samedi lors du succès retentissant des Spurs sur la pelouse de Manchester City (0-4). Toutefois, il avait pu tenir sa place jusqu'à la fin. Le joueur de 28 ans a ensuite quitté le stade en

boitant, les Spurs craignant une fracture nécessitant une opération. La durée d'indisponibilité n'a pas été révélée, le club expliquant "Guglielmo sera évalué par notre équipe médicale afin de déterminer quand il pourra reprendre l'entraînement". Dans un message posté sur les réseaux sociaux, l'international italien a confirmé avoir joué la rencontre face à l'équipe de Pep Guardiola avec une fracture. "Parfois, le football vous donne des sensations fortes, et parfois il vous met au défi d'une manière inattendue. J'ai joué 60 minutes à l'Etihad avec un os cassé à la cheville, donnant absolument tout ce que j'avais pour l'équipe.

Malheureusement, il n'y avait pas d'autre solution que celle-là. J'ai dû me faire opérer", a ainsi écrit Guglielmo Vicario sur son compte Instagram. "Je suis déçu de ne pas pouvoir aider l'équipe pendant un certain temps." Et de préciser que l'intervention médicale s'était bien passée: "Un grand merci aux médecins et au staff. L'opération s'est bien passée, et à partir de demain, je travaillerai dur pour revenir plus fort, plus en forme et prêt à tout donner pour vous à nouveau."

FORSTER CHARGÉ DE L'INTÉRIM

C'est un coup dur pour l'équipe du nord

de Londres, engagée dans une lutte acharnée pour le top 4 directement qualifié pour la Ligue des champions, mais aussi pour la Nazionale dont il a gardé les buts récemment lors de la défaite en Ligue des nations contre l'équipe de France (1-3).

Cadre majeur depuis l'arrivée d'Ange Postecoglou au poste d'entraîneur des Spurs, Guglielmo Vicario va voir sa doubleur, Fraser Forster, prendre sa place lors des prochains matches.

Cette saison, le vétéran anglais (36 ans) s'est contenté de deux titularisations en Ligue Europa et d'une rencontre en Coupe de la Ligue.

FC BARCELONE

Le plan du Barça pour recruter Gyökeres

Si le Barça peut actuellement compter sur Robert Lewandowski - au moins jusqu'à 2026 - pour empiler les buts, Sport assure que le club catalan verrait en Victor Gyökeres, le meilleur réalisateur européen du moment, son successeur idéal à la pointe de l'attaque blaugrana. Et le média barcelonais indique même que la direction a un plan précis pour recruter l'avant-centre suédois de 26 ans. L'idée du Barça serait de faire signer Gyökeres pour un montant d'environ 70 millions d'euros... et de le laisser en prêt au Sporting lors de

la saison 2025-2026. Si la clause libératoire du joueur est de 100 millions d'euros, le Barça considérerait que le Suédois peut partir pour un montant inférieur, et que ce montage permettrait de profiter de Lewandowski jusqu'à la fin de son contrat, tout en permettant à Gyökeres de poursuivre sa moisson au Portugal. Reste que d'après Sport, le Barça n'est évidemment pas le seul club intéressé par l'ancien joueur de Brighton. Manchester United serait notamment sur le coup, avec une marge de manœuvre financière bien plus grande.

O MARSEILLE

Payet confirme son retour

Peu utilisé par Igor Tudor et malgré son statut de légende du club, Dimitri Payet a dû s'en aller de l'OM pendant l'été 2023. Frustré de son faible temps de jeu pour sa dernière saison, le milieu offensif a retrouvé du plaisir sur les terrains depuis sa signature dans l'équipe de Vasco de Gama au Brésil. A 37 ans, l'international aux 38 sélections a toutefois confirmé qu'il retrouverait Marseille après son retrait des terrains. "Avec Marseille c'est très clair, voilà, il y a quelque chose de signé. Donc il y aura un retour au club", a assuré Dimitri Payet au micro de la

chaîne L'Equipe. "Après on en discutera plus dans les détails de pourquoi, où et comment. Mais bien évidemment, moi je veux aider, je veux être utile et continuer à faire grandir l'OM. Mais oui, c'est signé, donc il y aura un retour." Critiqué pour son niveau physique ou pour son manque d'implication dans le dispositif tactique d'Igor Tudor, Dimitri Payet a vécu une saison 2022-2023 très compliquée avec l'OM. Faute d'un temps de jeu conséquent malgré ses quatre buts et trois passes décisives en neuf titularisations, le milieu offensif a pris un vrai plaisir dans ses

fonctions de capitaine. "Ma dernière saison était difficile, personnellement, parce qu'évidemment que mon souhait premier est de jouer. Mais après, en tant que capitaine, je pense que j'ai simplement fait ce que je devais faire", a encore estimé le Réunionnais sur la fin de son aventure olympienne. "Voilà, je pense qu'un capitaine, après ça reste mon point de vue, mais un capitaine doit d'abord penser aux autres avant lui-même. Et même si le football est un sport personnel, il reste tout d'abord collectif. C'est ce que j'ai fait, j'ai pris soin des autres."

Mots Croisés

LES MOTS FLÉCHÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								


HORIZONTALEMENT

- A. Rend les chemises plus propres.
- B. Arrivé à terme. Indienne de haut rang. Cours qui n'est pas long.
- C. Logette de façade. Directeurs des mines.
- D. Frère jumeau de Romulus. Placée en garde à vue.
- E. Qui a retrouvé sa ligne. Permet de mieux s'y retrouver.
- F. Pour acheter des marchandises aux marchands d'Ise. Belle propriété dans la pampa.
- G. Agit lentement mais sûrement. Difficiles à descendre.
- H. Elle remplace le chat dans certains cas. Villa italienne (d').

VERTICALEMENT

- 1. Cesser de travailler.
- 2. Prendra le dessus.
- 3. Agent dans le transport.
- 4. Ville de Saône-et-Loire. Princesse qui fut à la une.
- 5. Pourvue d'une amorce.
- 6. En berceau dans l'art roman. Pensée artificielle.
- 7. Île des Seychelles. Conseiller principal d'éducation.
- 8. Sortie d'âne.
- 9. Pas davantage. Prénom féminin.
- 10. Mis en couleur.
- 11. Met les voiles. Fut contraint.
- 12. Bien possédés. Groupe de militants.

CABINE DE TRAIN	ABSOLUMENT INTOUCHABLE	PRÉNOM DE FERRÉ	MAISON DE LA BANQUISE	C'EST ELLE QUI TRANCHE	BRUIT DE MOTEUR
MORCEAU MUSICAL	RÉFUTERA	ALLURE DE CHEVAL	À BRISER POUR PLUS DE CHALEUR	BOUQUINER	CROQUER POUR RIRE
			DISQUE		
MÉTÉO LOCALE					
BOISSON AVANT L'ENTRÉE			COUVRIRA D'UN MÉTAL JAUNE		
ANGLE DE MURS			AXE DE BREST À STRASBOURG		TERMINAISON VERBALE
BAVARD BRÉSILÉNIEN					C'EST AUSSI CELA
					GARÇON DE BOX
DES ESPIONS À L'AMÉRICAINÉ	CRI DE LOUANGE ET DE JOIE				
					INSTRUMENT EN FORME DE LETTRE
MILLILITRE					ACTIONNÉ
IL REHAUSSE LE GOÛT					PETITE SURFACE DE TERRAIN
		RESTE AU MEME NIVEAU	SADI OU LAZARE	COMPRISES	C'EST DU RADIUM
			FAIT COMME LE CERF	DIVISÉE EN PARCELLES	SOCIÉTÉ ANONYME
DÉSAMORCER					
MÉDIA EUROPÉEN					
		TERMINAL DE VOYAGEURS DU CIEL			
		TSIGANE			
REJET D'UN ARBRE	PRÉSANTÉ				
	CHROME AU LABO				
			ON LA GAVE POUR SON FOIE		
ENSEMBLES DE FEUILLES					




SUDOKU

8	4							
					4	7		8
			5	3				
	9	5						2
		6		8	3			4
	8	7						9
			2	4				
					1	9		3
1	7							

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

BENEFICE	BETON	CAME	CARNE	CHANCE	COMPRIMER	CONTROLE	DECISIF	DOPER			
FLAN	INCINERER	INFINI	JETON	MEDIOCRE	MIROITER	MONOME	MORSE	OBTENIR			
ROSBIF	RUFFIAN	SEME	SIMIEN	SQUAW	TRAVESTIR						
E	F	E	T	I	R	O	S	B	I	F	C
L	I	C	R	N	E	I	E	E	R	O	R
O	S	I	A	C	M	T	R	E	M	E	N
R	I	F	V	I	O	I	T	P	P	A	E
T	C	E	E	N	N	I	R	O	I	W	C
N	E	N	S	E	O	I	D	F	L	A	N
O	D	E	T	R	M	T	F	E	R	U	A
C	M	B	I	E	O	U	E	N	M	Q	H
E	O	M	R	R	R	M	E	J	I	S	C

OPÉRA D'ALGER BOUALEM BESSAÏEH

Concert musical en hommage à Warda El Djazairia

Avec sa voix suave et mélodieuse, la diva de la chanson arabe a chanté la lutte et la résilience du peuple algérien face au colonisateur français. Elle a présenté le chef-d'œuvre *Aïd El Karama* à l'occasion du 20e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie et interprété à la perfection *Ilyadat El Djaïr*, un poème du regretté poète de la Révolution Moufdi Zakaria intitulé *Biladi Ouhibouki*, un hymne chanté à toutes les occasions et fêtes nationales.

L'Opéra d'Alger Boualem Bessaïeh a abrité, dimanche soir, un concert exceptionnel en hommage à l'artiste Warda El Djazairia, dans le cadre des festivités commémoratives du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de Libération (1954-2024) et de la célébration du patrimoine artistique et musical national, avec la participation d'une pléiade d'artistes algériens. Algerian travel guides Ce concert-hommage, organisé par l'Office national de la culture et de l'information, en collaboration avec l'Opéra d'Alger Boualem Bessaïeh, a été rehaussé par la présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Balalou. Étaient également présents le secrétaire général du ministère de la Défense nationale (MDN), le secrétaire général du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, des parlementaires et des cadres ainsi



que le fils de la défunte artiste, Riad Kasri, et un public nombreux parmi les fans de la diva de la chanson arabe. Dans une salle archicomble, le public s'est délecté à écouter les chansons de la regrettée Warda El Djazairia, interprétées par des artistes algériens, à l'instar de Hassiba Amrouche, Amel Wahbi, Nada El Rayhane, Rehab El Djazairia, Khaled Mahboub et Fouad Wamane, sous la direction du maestro Kamel Maâti. La chanteuse Nada El Rayhane a ouvert la soirée avec sa voix mélodieuse, en interprétant *Ad'ouka ya amali min ba'id*, un poème patriotique émouvant, écrit par le poète algérien Salah Kharfi et composé par Baligh Hamdi. L'artiste Rehab El Djazairia a, de son

côté, interprété Eyyam, une chanson du parolier Mounir Bou Assaf et du compositeur Bilal Zaïn, qui constitue la dernière œuvre de la défunte. Fouad Ouamane a interprété *Laoula El Malama* (1973), composée par Morsi Jamil Aziz sur une mélodie du maestro Mohamed Abdelwahab, tandis que Mahboub Khaled a repris l'émouvante *Ismaouni* (1974) composée par Sayed Morsi et mise en musique par le talentueux Baligh Hamdi. Amal Wahbi a, quant à elle, enchanté le public avec *Fi youm oua lila* et *Betwenes Bik*. Pour sa part, Hassiba Amrouche a interprété *Aïd El Karama* suscitant une vive interaction du public plongé dans le souvenir de la célébra-

tion du 20e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. La cérémonie a également été marquée par un moment d'émotion intense, où les six voix se sont réunies pour interpréter en chœur le célèbre hymne patriotique *Biladi Ouhibouki*, exaltant l'amour de la patrie. Par ailleurs, un documentaire sur le parcours de la regrettée et de son engagement national a été projeté. A cette occasion, Riad Kasri, fils de la défunte, s'est dit fier et ému par cet hommage qui «confirme que les chansons de sa mère sont éternelles, reprises de génération en génération». La défunte avait commencé sa carrière artistique dès son plus jeune âge, à la fin des années 1950, interprétant sa première

chanson patriotique intitulée *Koulouna Jamila*, en hommage à la moudjahida Djamilia Bouhired. Elle a également participé à des opéras tels que *El Watan el Akbar* au début des années 1960. Avec sa voix suave et mélodieuse, la diva de la chanson arabe a chanté la lutte et la résilience du peuple algérien face au colonisateur français. Elle a présenté le chef-d'œuvre *Aïd El Karama* à l'occasion du 20e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie et interprété à la perfection *Ilyadat El Djaïr*, un poème du regretté poète de la Révolution Moufdi Zakaria intitulé *Biladi Ouhibouki*, un hymne chanté à toutes les occasions et fêtes nationales.

R.C

Tissemsilt : clôture du Forum national «Le Pinceau d'Or»

La troisième édition du Forum national «Le Pinceau d'Or» a pris fin à la maison de la culture Mouloud Kacim-Naït Belkacem de Tissemsilt, par une cérémonie où 23 plasticiens de wilayas du pays ayant animé cette manifestation ont été honorés. La cérémonie de clôture de cet événement culturel a été marquée par la déclamation d'un poème par l'artiste-

peintre et poète Abdeldjavad Nacer de la wilaya d'El Meghaier, évoquant les tragédies de Ghaza et les souffrances de sa population face à l'agression barbare de l'occupant sioniste. A la même occasion, une œuvre artistique dédiée à l'Emir Abdelkader a été analysée et commentée par l'artiste Tayeb Belabbes Bakhti, qui a souligné que l'art plastique est porteur

d'un message qu'il transmet à la société de manière artistique, culturelle et raffinée. Organisé par la direction de la culture et des arts de la wilaya de Tissemsilt, sous le thème «Pinceau de Novembre - La Palestine à travers les yeux des artistes», ce forum, coïncidant avec le 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution, a été marqué par la

tenue d'une exposition regroupant près de 100 œuvres d'art réalisées par les artistes participants. La plupart de ces œuvres abordaient la cause palestinienne. Le programme de cette manifestation a également comporté une rencontre sur l'art plastique, ses différentes phases et ses écoles mondiales ainsi que la présentation de pièces théâtrales, note-t-on.

La pièce «Tariq El Saridj» à l'affiche

Les planches du TNA ont vibré, samedi soir, au rythme de la pièce «Tariq El Saridj», une production du théâtre régional de Bejaïa. Cette pièce retrace avec intensité les péripéties d'une opération secrète et périlleuse : l'exécution d'un commandant français dans son propre bureau. Les comédiens ont interprété cette œuvre devant une salle presque comble. L'histoire met en lumière le parcours bouleversant de Bachir, un étudiant dont la vie bascule tragiquement lorsqu'il assiste, impuissant, à l'assassinat brutal de sa fiancée par les forces coloniales. Ce drame qui se produit sous ses yeux marque un tournant décisif dans son existence. Submergé par le chagrin et la rage, Bachir décide de faire un choix : celui de prendre les armes pour venger sa bien-aimée et défendre la liberté de son peuple. Profondément affecté, Bachir quitte sa ville natale et sa mère.

A LA DEMANDE DE 16 PAYS

Le henné bientôt classé patrimoine mondial

Le henné, trésor culturel partagé par de nombreuses nations, devrait bientôt figurer sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. L'Algérie et 15 autres pays veulent faire aboutir ce projet. Ce dernier sera examiné par le Comité de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel lors de sa 19ème session ordinaire, qui se tiendra du 2 au 7 décembre prochain à Asunción, au Paraguay. Intitulée «Le henné : rituels, esthétique et pratiques sociales», cette initiative vise à inscrire un héritage riche en symbo-

lisme et en diversité sur la prestigieuse liste de l'Unesco. Les pratiques, rituels et usages qui l'entourent varient d'un pays à un autre, mais partagent des significations universelles liées à la beauté, à la spiritualité et à la cohésion sociale. Il faut noter que le henné ou henna a une place importante dans l'histoire et la culture de l'Algérie, tant dans les traditions sociales que spirituelles. Utilisé principalement comme un moyen de décoration corporelle, il est aussi associé à des croyances et des rites de passage. Il est souvent associé à des notions de pureté, de

fertilité, et de protection spirituelle. Lors des mariages, il est aussi considéré comme un moyen de bénir la future épouse, en éloignant les mauvais esprits. Dans d'autres contextes, comme l'Aïd, les femmes se décorent de henné pour célébrer la fête et apporter bonheur et prospérité dans leur maison. Par ailleurs, les motifs de henné varient en fonction des régions, des traditions familiales et des goûts personnels. En Algérie, les motifs sont souvent plus détaillés et stylisés, allant des dessins floraux aux motifs géométriques.

16



● Alger 33°
● Ouargla 39°
● Oran 29°
● Constantine 30°

FADJR 04:47	DOHR 12:31	ASR 15:25	MAGHREB 17:50	ISHA 19:15
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

DÉCÈS DE L'HOMME LE PLUS VIEUX DU MONDE

Décès, lundi en Angleterre, de l'homme le plus vieux du monde, le Britannique John Tinniswood, à l'âge de 112 ans, ont annoncé hier sa famille et le Guinness World Records. Né à Liverpool le 26 août 1912, Tinniswood est devenu en avril, l'homme le plus vieux du monde. Tinniswood est mort dans sa maison de retraite à Southport, dans le nord-ouest de l'Angleter-

re. Il avait été officiellement reconnu en avril comme l'homme le plus vieux du monde par le Guinness World Records après la mort du Vénézuélien Juan Vicente Pérez Mora à l'âge de 114 ans. Tinniswood ne suivait aucun régime particulier, si ce n'est une portion de « fish and chips » chaque vendredi, « comme tous les autres » pensionnaires de

sa maison de retraite. Cet homme né l'année du naufrage du Titanic a pendant la Seconde Guerre mondiale occupé un poste de comptable au sein des forces armées britanniques, puis travaillé pour les géants pétroliers Shell et BP. La femme la plus vieille du monde est actuellement selon le Guinness World Records la Japonaise Tomiko Itooka, 116 ans.

LA RÉUNION ANNUELLE DES ACADÉMIES AFRICAINES DES SCIENCES À ALGER

La réunion annuelle des Académies africaines des sciences (AMASA 2024) a débuté hier, au CIC Abdelatif Rahal (Alger), en présence de plusieurs membres du gouvernement.

Placée sous le haut patronage du Président de la République, cette réunion de trois jours, inscrite sous le thème: « Ressources, sciences et technologies pour le développement en Afrique », constitue une opportunité pour discuter de l'évolution des sciences et de leurs applications dans les domaines social, économique et industriel.

Cette réunion représente, également, un cadre consultatif pour faire face aux défis auxquels sont confrontées les sociétés africaines afin d'atteindre un développement durable, a-t-on indiqué auprès de l'Académie algérienne des sciences et des technologies (AAST) qui accueille l'AMASA 2024, simultanément avec la tenue de l'Assemblée générale du Réseau des Académies africaines des sciences (NASAC). Parmi les principaux axes qui seront abordés par les experts, figurent le renforcement de l'utilisation des outils technologiques modernes et de haute qualité dans la recherche, l'intégration des dernières avancées en sciences mathématiques et numériques et la mise en place de stratégies prévisionnelles et préventives pour réduire les impacts des différentes catastrophes naturelles sur l'environnement et la santé. Il s'agit aussi d'«évaluer, renforcer et mobiliser» des compétences scientifiques et technologiques de haute qualité et les investir pour accélérer le développement en Afrique. La rencontre permettra, en outre, d'échanger les idées, de discuter de futures collaborations et de formuler des recommandations pour le développement de la santé, des sciences fondamentales et de leurs applications au profit du bien-être humain.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024 // N°955 // PRIX 20 DA

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE/TP MAZEMBÉ O-MCA O

Le Doyen réalise une bonne opération

Le Mouloudia d'Alger a réalisé une bonne opération en revenant hier de Lubumbashi en RDC avec le point du nul après avoir neutralisé la formation congolaise du TP Mazembé.



Marouane A
Le Doyen avait même la possibilité de revenir avec un meilleur résultat, surtout qu'il s'était créé de belles occasions de scorer en première mi-temps par l'intermédiaire d'Andy Delort et Zakaria Naïdji. Ce dernier a pu obtenir un penalty en fin de la première période après s'être fait faucher dans la surface de réparation. L'arbitre mauricien, Patrice Milazar, s'est tenté à vouloir admettre qu'il y avait faute et avait demandé à continuer à jouer. En seconde

période, le Mouloudia a continué à jouer avec une grande détermination pour tenter de déstabiliser cette défense du TPM, mais cela a été difficile, même s'il faut avouer qu'il y avait de belles individualités côté algérois, avec un Meziani des grands jours qui a bien tenu son rôle

dans le couloir droit de l'attaque. Pourtant, le Doyen avait les moyens de faire mieux si le coach Patrice Beaumelle avait fait le changement qu'il faut au moment voulu. Ainsi, l'Ivoirien Kipry qui a été incorporé dans les arrêts de jeu et n'avait pas pu donc inverser la vapeur.

Par contre, les Congolais avaient une belle opportunité pour score à la 79', mais heureusement que le gardien du MCA Remdane était bien concentré et arrêta cette balle dangereuse. Naïdji, encore lui, avait aussi raté une autre occasion avec un coup franc qui est passé juste à côté des bois du TPM. En tout cas, c'est là une bonne affaire pour la formation algéroise, surtout que l'adversaire n'était autre que la quadruple détenteur de la LDC, même si cette saison il connaît de gros problèmes financiers et qui fait qu'il a été sanctionné par la CAF, puisqu'il est interdit de recrutement. Dans l'autre match de ce groupe A, la formation soudanaise, Al Ahly est revenu avec la victoire (2/0) de son déplacement en Tanzanie face aux Young Boys, ce qui lui permet de prendre seul la tête de ce groupe.

M.A

MOHAMED MEZIANE PRÉSENTE ÉGALEMENT SES CONDOLÉANCES

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane a présenté, hier, ses condoléances suite au décès, lundi, du journaliste de la Radio d'El Tarf, Mohamed Bouzina. « C'est avec une immense tristesse et une profonde affliction que le ministre de la Communication, Mohamed Meziane a appris la nouvelle de la disparition du journaliste de la Radio d'El Tarf, Mohamed Bouzina, décédé lundi », lit-on dans le message de condoléances. En cette douloureuse épreuve, « le ministre de la Communication présente ses sincères condoléances ainsi que sa profonde compassion à la famille du défunt et à la corporation médiatique nationale, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort aux siens. +A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons ».

SONELGAZ DE BEJAIA

Sensibilisation sur l'importance des détecteurs de monoxyde de carbone

Idir Mehdaoui
Visant à sensibiliser les citoyens aux dangers du monoxyde de carbone et à l'importance d'installer des détecteurs dans les foyers, la direction de la Sonelgaz de Bejaia a organisé samedi dernier une journée porte ouverte sur les risques de du monoxyde de carbone, responsable chaque année de nombreux intoxications, souvent mortels. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une campagne nationale pour réduire les accidents domestiques liés à l'intoxication au monoxyde de carbone, un gaz inodore et mortel. Lors de cette journée porte ouverte, des spécialistes de Sonelgaz ont présenté des démonstrations sur l'installation et le fonctionnement des détecteurs, ainsi que sur les mesures de prévention à

adopter. Des brochures informatives et des conseils pratiques ont été distribués, en présence des autorités locales, à l'image du Secrétaire Général de la wilaya de Bejaia, du président de l'APC de Bejaia et des représentants de la presse nationale, invités à cette occasion. Cette campagne témoigne de l'engagement de l'entreprise Sonelgaz à garantir la sécurité des habitants, particulièrement à l'approche de l'hiver où les risques d'intoxication sont plus élevés, sachant, que notre pays a enregistré malheureusement 87 décès dû au monoxyde de Carbone et 1712 personnes sauvés durant l'année 2024. En plus des conseils prodigués aux visiteurs du stand, auxquels la protection civile a activement participé, une délégation a pris l'initiative de se rendre

dans des foyers dans le quartier de Sidi Ahmed, pour superviser l'installation de deux détecteurs de monoxyde de carbone » nous dit Madame LAIDI Ghanima, chargée de communication à la direction de Sonelgaz de Bejaia Cette démarche a été précédée d'une vérification minutieuse de la conformité des installations intérieures de gaz et de chauffage des occupants. La délégation a également donné le coup d'envoi de la caravane organisée par Sonelgaz, direction de Béjaia en collaboration avec la direction de la protection civile pour sillonner la ville de Béjaia" portant des messages de sensibilisation et de prévention incitant nos clients à se prémunir des dangers générés par le tueur silencieux".

I.M

SUITE AU DÉCÈS DU JOURNALISTE MOHAMED BOUZINA

LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMMUNICATION À LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté, mardi, ses sincères condoléances à la famille du journaliste de la Radio d'El Tarf, Mohamed Bouzina, décédé lundi. « La Direction générale de la communication à la Présidence de la République présente ses sincères condoléances à la famille du défunt journaliste de la Radio d'El Tarf, Mohamed Bouzina, et à l'ensemble de la corporation, les assurant de sa profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis. +A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons », lit-on dans le message de condoléances.